

L'empêcheur de croire en rond

GoZias

HEBDO 512

11^{ème} année - semaine du 25 au 31 janvier 2018 - 2 €

INTERNATIONAL > 6
Gaz de schiste - Algérie :
retour sur une technique
controversée

SOCIÉTÉ > 9
Gérard, le concierge
de nos libertés

ÉDUCATION > 12
L'école des cerveaux
et des « cognitivistes »

ÉGLISE > 16
François au Chili :
un rendez-vous manqué



Il s'est opposé à
« La Marche pour la vie »

Le courage du MRJC



DÉCRYPTAGE > Justice : du rififi
chez les gardiens de prison

L'Eglise n'en finit pas de rater sa cible...

Depuis quand ne peut se dire chrétien que celui qui suit les positions hiérarchiques de l'Eglise ? Depuis quand, pour être d'Eglise, faut-il marcher au pas de l'oie, le doigt sur la couture du pantalon ? Depuis quand la Conférence des évêques de France (CEF) peut-elle sermonner un mouvement car il n'adhère pas à une position hiérarchique ô combien polémique ? Alors que l'on a béni les catholibans marchant pour la vie réduite à l'embryon dimanche 21 janvier dernier (jour de l'anniversaire de la mort de Louis XVI, le « *roi très chrétien* », tout un programme), le Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne (MRJC) s'est fait chapitrer par le porte-parole adjoint de la CEF, l'inénarrable Vincent Neymon, un catho quasi-réac qui a la haute main sur la communication épiscopale, qui pense faire de la théologie mais ne promeut qu'une idéologie.

Oui, il s'agit bien d'idéologie car ces marcheurs pour la vie - où l'on retrouvait toute la fine fleur de l'ultra-catholicisme français - ignorent délibérément tout un pan de la pensée de l'Eglise, Vincent Neymon en tête ! Après tout, plus la ficelle est grosse... Oui, dimanche dernier, il ne pouvait y avoir qu'une seule parole autorisée venant de l'Eglise catholique, celle qui promeut l'obscurantisme sans chercher à comprendre la vie réelle des gens. Disons-le ici nettement : avec cette polémique sur ce communiqué, la CEF a montré dans quel camp elle se situait implicitement, prouvant par là même la désunion de l'épiscopat sur les questions dites « *de vie* ». Quelle est la faute du MRJC ? D'avoir écrit dans un communiqué ne pas partager « *les messages de culpabilisation, d'intolérance et de haine portés lors de cette marche, sous couvert de valeurs chrétiennes. Nous défendons le droit fondamental pour les femmes et les couples d'avoir recours à l'IVG. Ce droit assure la liberté de conscience* ». La litanie de commentaires venimeux et insultants que les jeunes durent subir atteste bien de la pertinence de leur position, le porte-parole de la CEF les enjoignant, presque menaçant, à retirer leur communiqué. Il n'eut en revanche aucun mot pour dénoncer les torrents de boue déversés sur les réseaux sociaux sur le MRJC. Après tout, que connaît Vincent Neymon de l'Action catholique, lui qui fréquente les chachas de l'Emmanuel de la paroisse Saint-Marc-des-Bruyères à Asnières ? Que connaît-il de la vie, la vraie, enfermé au siège de la CEF, avenue de Breteuil, dans le très chic 7^e arrondissement de Paris ?

La même chose pourrait être écrite pour la majorité des évêques qui ne savent que faire de l'Action catholique jugée moribonde. Quand bien même les principes qu'elle porte, son « *voir-juger-agir* » n'a pourtant jamais été aussi adéquat pour appréhender nos sociétés qui n'ont plus que faire des positions de l'Eglise, surtout après cet ultime épisode de la marche pour la vie. Le grand nombre, à cette aune, estime

que l'institution est bel et bien encalminée, il n'y aurait plus qu'à attendre qu'elle s'effondre sur elle-même. Sombre perspective à laquelle nous ne pouvons nous résoudre : le message chrétien n'est pas la marche pour la vie et la foi n'est déposée ni dans les bureaux de la Curie ni dans ceux de la CEF. L'Evangile est plus grand que l'Eglise, que sa hiérarchie et ses fidèles ultras qui n'ont plus rien de fidèles mais qui s'apparentent davantage à des militants politiques. L'Eglise n'en finit pas de rater sa cible : elle confond l'annonce de la Bonne Nouvelle avec la Loi et ses principes moraux indépassables, comme si c'était la morale qui permettait l'adhésion à la foi chrétienne ! En pleine



© DR

semaine pour l'unité des chrétiens, cet épisode malheureux vécu par le MRJC démontre que dans l'esprit de la structure ecclésiale, l'unité est surtout uniformité et que s'il est clamé une volonté de dialoguer, en vérité, il n'en est rien : des sujets demeurent tabous, la transgression toujours vivement châtiée. Et pourtant, il faudra bien que l'Eglise sorte de cette ornière et se décide à entamer une réelle réflexion sur ces questions, sans passion ni idéologie mais en faisant un peu de théologie, comme elle a toujours su le faire dans les siècles passés.

Les Jeunes Ruraux, qui ne vivent pas à côté du monde mais bien dans le monde, l'ont compris et, avec courage, ont écrit ce que quantité de chrétiens, dans l'Eglise et en-dehors, pensent ; ils ont permis de faire entendre la voix de cet immense cortège qui n'était pas dans les rues de Paris aux côtés des plus vindicatifs, celles et ceux qui souffrent dans leur vie quotidienne de ces prises de positions ultras qui déconsidèrent leurs témoignages et la foi en Jésus mort et ressuscité. Golias soutient pleinement le MRJC et souscrit totalement à ce communiqué. Courage, les jeunes ! □ Golias (Illustration de la Une : © DR)

MRJC : le communiqué

par qui le scandale est arrivé

Gino Hoel

Dimanche 21 janvier dernier, des chrétiens d'extrême droite ont pu défiler pour la vie alors qu'il s'agissait surtout de se positionner en contre : l'IVG, la contraception, la PMA, la GPA, la fin de vie... avec, en toile de fond, des relents écoeurants qui consistent à expliquer que l'on souhaite remplacer les embryons avortés par des migrants, que c'est un plan voulu par les Etats occidentaux. En prévision de ces diatribes qui n'ont rien d'évangéliques, le Mouvement rural de la Jeunesse chrétienne (MRJC) a formulé un communiqué « se désolidaris[ant] » de cette marche. Que n'avait-il fait là ! A peine publié, le communiqué engendra une multitude de réactions, c'est bien le mot, allant de l'insulte caractérisée à l'appel au retrait obligeant le mouvement à préciser ses propos.

Le MRJC est clair : « En tant que mouvement chrétien, nous ne nous reconnaissons pas dans cet appel relayé par de nombreuses associations, fidèles et responsables catholiques. Nous dénonçons les messages de culpabilisation, d'intolérance et de haine portés lors de cette marche, sous couvert de valeurs chrétiennes. Nous défendons le droit fondamental pour les femmes et les couples d'avoir recours à l'IVG. Ce droit assure la liberté de conscience. L'IVG est une démarche personnelle parfois complexe et difficile, notamment au vu des démarches administratives et médicales pouvant être lourdes et culpabilisantes. C'est pourquoi nous défendons avant tout le droit pour toutes les personnes d'avoir accès à l'information sur les sexualités et les moyens de contraception, à des soins gynécologiques, et à un accompagnement dans leurs démarches notamment de parentalité. En ce sens, la fermeture de

plannings familiaux et la multiplication des déserts médicaux dans nos banlieues et dans nos campagnes ne fait qu'accroître les inégalités d'accès au soin. Nous défendons une présence locale et régulière des acteur.e.s de la santé pour conseiller, sensibiliser et soigner les habitant.e.s de ces territoires. Nous, mouvement chrétien, sommes solidaires des combats pour l'émancipation personnelle et collective ! » Bref, le MRJC souhaite parler à l'intelligence des gens, chercher à comprendre, réfléchir et accompagner, et non anathématiser celles qui doivent recourir à une IVG, toujours dramatique. Peut-on reprocher à des jeunes chrétiens insérés dans le monde, vivant au plein milieu de celui-ci, dans ces « Galilées » pour reprendre le terme du père jésuite Christoph Theobald¹, de se démarquer de militants idéologisés, de qui ils semblent éloignés ?

La CEF s'en mêle...

Mais tout le monde ne l'entend pas de cette oreille, et les marcheurs pour la vie en particulier. Leurs sites (catho/fachosphères) relayèrent le communiqué et envoyèrent leurs cerbères conspuer les jeunes du MRJC. Florilège de cette littérature : « [Le MRJC] au top de la connerie, du meurtre et de l'apostasie » ; « l'IVG un "droit fondamental" ? Vraiment ? Les fondateurs de la JAC [Jeunesse agricole chrétienne, NDLR] doivent se retourner dans leur tombe » ; « remplacer "chrétien" par "communiste", présenterait le double avantage pour vous, de pouvoir garder votre acronyme, et d'être en phase avec vos idées » ; « tuer son enfant n'est pas un droit fondamental, c'est un crime. Qu'il soit légal ou pas, cela reste un infanticide. On ne peut pas se dire chrétien et approuver cela, ou alors, on applaudit au Massacre des Innocents, car après tout, c'était le choix d'Hérode et il avait de bonnes raisons de se débarrasser de bébés encombrants » ; « il faut cesser de vous appeler "Chrétien", car vous ne l'êtes pas, en totale contradiction avec l'Évangile et l'Église. Il faut aussi que les diocèses arrêtent de vous subventionner... » [commentaire Facebook d'un curé du Gard, NDLR]. « Il aurait mieux fallu [sic] que vos

mères prennent la pillule [sic] ou mettent un stérilet. » Il y en a des centaines de la même farine. Mais le plus beau demeure le tweet² de Vincent Neymon.

Le directeur douanier de la communication, secrétaire général adjoint et porte-parole adjoint de la CEF (les cumulards sont partout), lisant ce communiqué, a mêlé sa voix aux hurlements des loups ultras : « Ces propos sur l'avortement sont contraires à ce que dit l'Église. On ne peut que considérer qu'ils sont le résultat de l'erreur d'une personne et du dysfonctionnement d'une organisation qui n'a pas vérifié. Le MRJC ne peut s'extraire ainsi de l'Église. Merci de retirer ce post. » Ces braves jeunes « dysfonctionn[ent] », incapables de se responsabiliser, pensent mal : l'adjudant Neymon va les remettre au pas, il a la bonne parole ! En tout cas, le MRJC précisa quelques minutes plus tard : « Aujourd'hui, dans l'Église Catholique et aussi au sein de notre propre mouvement, des personnes restent en questionnement face à l'IVG. Plutôt que l'absence de débat, nous, mouvement chrétien, souhaitons qu'un espace de dialogue se ré-ouvre au sein de l'Église sur l'IVG. » Ces précisions eurent l'heur de plaire au porte-parole adjoint de la CEF qui, sans rire, tweet³ : « Merci au MRJC de ces précisions. Notre Église qui marche doit rester "conversation" sur tous les sujets. La lumière du Christ que nous devons relayer n'est pas un règlement à suivre mais un accompagnement vers lui. Au sein de l'Église même, on peut être perdu parfois. » On converse jusqu'à un certain point mais la CEF, bien qu'elle dise à qui veut l'entendre qu'elle ne soutient pas cette marche, tient en vérité un double discours : officiellement, elle la soutient, la preuve par Vincent Neymon que ces tweets trahissent. Le refus de débattre de ces questions sereinement démontre en réalité une fragilité : la peur du dialogue avec le monde, avec les sciences sociales, avec la connaissance finalement. Surtout, cela ne fait pas honneur à la Tradition catholique. En effet, la position actuelle de l'Église ne fut toujours celle que nous connaissons (cf. *Golias Hebdo* n° 458). Il faut se plonger

dans l'ouvrage de Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti⁴ pour le comprendre.

L'Eglise embarrassée

Tout part de la France, une controverse de médecins : au milieu du XIX^e siècle, une partie d'entre eux, ultra-catholiques, veulent absolument soumettre la science à la religion. De fait, les médecins accoucheurs doivent parfois affronter de vrais drames, notamment lors des grossesses à risques qui mettent en danger la vie de la mère et de l'enfant (les césariennes, à l'époque, débouchent presque automatiquement sur le décès de la mère). Pour certaines femmes, au regard de leur composition, être enceinte, c'est signer un arrêt de mort. Une grande partie des médecins obstétriciens sauvent la mère, voire pratiquent des avortements thérapeutiques mais des médecins catholiques ont de plus en plus de difficultés avec toutes ces pratiques pourtant presque unanimement admises (alors que l'avortement est réprimé par la loi) ; ils estiment qu'un avortement équivaut à un « meurtre », à plus forte raison que l'embryon est privé de baptême et mettent en avant la présence (supposée) de l'âme dans l'embryon. Déjà à l'époque, l'un de ces médecins, le Dr Villeneuve, aura ces mots face à ses collègues sidérés devant cet acharnement à voir la science soumise à l'Eglise, recourant à des arguments que l'on croirait tout droit sortis des sites de la fachosphère : « *Je m'honore de croire que la papauté a bien mérité de l'humanité et de la civilisation européenne en suivant*

l'impulsion donnée par Charles Martel et en contribuant, par la part vigoureuse qu'elle y a prise, à délivrer le monde de la barbarie dans laquelle l'islamisme menaçait de l'engloutir. » Ces médecins vont plus loin : ils voudraient interdire aux femmes sujettes aux grossesses à risques de se marier et d'enfanter ! Durant une vingtaine d'années, les médecins ultras vont faire ce qu'on appellerait aujourd'hui du *lobbying* auprès des évêques. En vain. Jusqu'alors, l'Eglise - à cette époque présidée par Pie IX (1846-1878), le pape de l'infailibilité et du *Syllabus!* - observait un pieux silence face à l'avortement, préconisant même « *d'agir avec circonspection* ».

C'est qu'en son sein, deux théologies existent : celle que nous connaissons aujourd'hui, s'appuyant sur une bulle d'Innocent XI (1676-1689) qui condamne l'avortement dans tous les cas et à l'excommunication les médecins et les femmes qui le pratiquent, et celle forgée entre autres par le dominicain Thomas d'Aquin (1224/1225-1274), le jésuite Tomás Sánchez (1550-1610) et Alphonse de Liguori (1696-1787), fondateur des rédemptoristes et patron des confesseurs, moralistes et théologiens en vigueur dans l'Eglise jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Cette théologie colle à l'humain et ne vient pas de nulle part : le « *Docteur angélique* », tant porté aux nues par les tradis, estimait comme Aristote que l'avortement était un crime s'il était pratiqué une fois l'âme insufflée, soit au bout de douze semaines. Le jésuite de Cordoue est confronté à la vie des gens

et doit réfléchir sur la vie matrimoniale⁵ : déjà à son époque, des familles veulent limiter les naissances (pour des raisons essentiellement économiques) et sont prêtes à prendre tous les risques pour les éviter. Devant certains cas, il tolère l'avortement (en cas de viol, si la vie de la mère est en jeu...) dans la ligne du pape Grégoire XIV (1590-1591) qui, dans sa bulle du *Siège apostolique*, a restreint l'excommunication aux cas d'avortements de fœtus animés (les situations étant différentes⁶). Il utilise le « *principe du double effet* » forgé par Thomas d'Aquin⁷. Dans la même veine, Alphonse de Liguori consacre le droit de la mère et ajoute : « *Dans un avortement, tout le monde est coupable à l'exception de la femme.* »

De la théologie à l'idéologie

A la fin des années 1880 donc, « *des médecins plus catholiques que le pape* »⁸, en France, poussent l'archevêque de Cambrai à demander à Rome une « *décision définitive* ». C'est Léon XIII (1878-1903) en 1889 et 1895 qui fige la position de l'Eglise, confirmée par Pie XI (1922-1939) dans l'encyclique *Casti connubii* en 1930 puis par les pontifes romains jusqu'à aujourd'hui (néanmoins, il faut noter que François, s'il condamne vigoureusement l'avortement dans tous les cas comme Innocent XI, a donné le pouvoir à tous les prêtres - même lefebvristes - d'absoudre ce péché, pouvoir jusqu'alors relevant des évêques, par la lettre apostolique *Misericordia et Misera* en 2016). Mais combien de médecins assistèrent

PANORAMIQUES

France 3 : les journalistes bafoués

La direction régionale de la chaîne France 3 a suspendu en Auvergne-Rhône-Alpes une série de reportages consacrés à Laurent Wauquiez (président de la Région), qu'elle jugeait « *disproportionnés* », avant de reprogrammer les épisodes censurés, le surlendemain. Il s'agit précisément d'une enquête réalisée par des journalistes de la rédaction, qui entendaient dresser le bilan de Laurent Wauquiez, à la tête de la présidence de la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis deux ans et demi. En réaction, la rédaction a adopté une motion de défiance à l'encontre du directeur régional de la chaîne de télévision et de leur rédacteur en chef. Un épisode révélateur de dysfonctionnements récurrents et d'un climat de défiance qui règne depuis plusieurs mois entre la direction régionale et la rédaction.

A quoi joue Lactalis ?

Mardi 16 janvier 2018, France 2 consacrait son nouveau numéro de « *Cash Investigation* » au groupe Lactalis, sa responsabilité dans

la crise de la filière laitière mais aussi dans sa gestion opaque dans l'affaire des laits infantiles contaminés à la salmonellose. En réaction, le leader mondial du lait a décidé de créer un compte Twitter ! Une stratégie jugée absurde par de nombreux spécialistes voire déplacée au regard des dégâts humains causés par le groupe. Un signe de panique qui en dit long de l'implication de ce géant de l'agroalimentaire.

Les privilèges de la République

Le journaliste de « *l'Obs* » Vincent Jauvert vient de publier une enquête sur les privilèges accordés aux hauts fonctionnaires (600 environ), y compris à l'ère du « *nouveau monde* » d'Emmanuel Macron. Dans *Les Intouchables d'État, bienvenue en Macronie* (éd. Robert Laffont), le journaliste est allé à la rencontre des hauts fonctionnaires du Conseil d'État, de la Cour des Comptes ou du Conseil Constitutionnel. Au menu, salaires, petits services entre amis, conflit d'intérêts multiples et croissants entre public et privé. Le nouveau monde n'est pas encore arrivé. □ Alexandre Ballario



Affiche du festival international pour la paix - MRJC - du 02 au 05 août 2018 © DR

passivement à la mort de la femme à qui son confesseur avait interdit d'avorter ? Combien d'entre eux, s'ils n'avaient pas passé outre cet obscurantisme dogmatisé par l'Eglise, auraient dû assumer la mort et de la mère et de l'enfant ? On voit bien que le MRJC n'est nullement en dehors de l'Eglise quand il se démarque de cette marche pour la vie, mieux : il s'inscrit dans la Tradition de l'Eglise, nullement immuable mais au contraire bien vivante ; la Tradition n'est pas ce bloc monolithique défendu par les marcheurs pour la vie et Vincent Neymon mais au contraire conversation, comme le note ce communiqué du MRJC tant décrié en raison d'une ignorance crasse quasi-assumée par les tenants d'un catholicisme qui ne cherche pas à dialoguer mais à imposer.

Le MRJC s'inscrit dans cette Action catholique tant déconsidérée aujourd'hui par la hiérarchie ecclésiale mais qui est, en tout point conforme, avec ce que l'on attend d'elle, à savoir dialoguer avec des milieux non chrétiens, agir dans les milieux où la foi n'existe pas ou plus. Plus que condamner ou défiler, plus que

se positionner en contre, le MRJC est situé à la croisée des chemins, dans le respect de la conscience de chacun. C'est bien la seule attitude à adopter : l'affirmation de prétendues valeurs catholiques que l'on voudrait imposer à tous déconsidère l'Eglise et les chrétiens ; les hommes et les femmes de nos sociétés contemporaines n'attendent plus l'Eglise pour penser, laquelle, malgré cela, continue de s'imaginer en surplomb de celles-ci. Or, les évêques semblent ne pas le comprendre et au contraire paraissent prendre appui sur une frange de catholiques militants dont la parole ne peut porter au-delà de leur sphère. Ils devraient pourtant méditer cette phrase du cardinal-archevêque de Paris (1940-1949), Mgr Suhard, lequel écrivait : « *Telle structure, telle construction qui semblent maintenant inébranlables s'écrouleront avec fracas.* »⁹ Le courage des Jeunes Ruraux est grand et ils méritent d'être soutenus face à l'institution qui, décidément, se croit tout permis, jusqu'à exiger presque de jeunes de penser contre eux-mêmes au nom d'une soi-disant raison d'Eglise. C'est ainsi aussi qu'agissait le Politburo de l'Union soviétique et l'on sait ce qu'il est advenu. □

1. Cf. Christoph Theobald, *Urgences pastorales du moment présent*, Montrouge, Bayard Editions, 2017.

2. https://twitter.com/VNeymon/status/954664711781584896?ref_src=twsrc%5Etfw

3. https://twitter.com/VNeymon/status/954745262056136704?ref_src=twsrc%5Etfw

4. Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Histoire de l'avortement (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Le Seuil, 2003 ; les citations entre guillemets qui suivent sont tirées de l'ouvrage.

5. On lui doit le *De sancto matrimonii sacramento*, qui passa de l'Index aux classiques de l'Eglise sur le mariage.

6. Il faut ajouter que jusqu'à la découverte de l'ovulation spontanée chez la femme, l'on pensait qu'il y avait deux inséminations : celle du sperme et celle des ovules ; l'Eglise estimait donc que l'homme avait l'obligation de donner du plaisir à la femme pour stimuler l'enfantement, en cas contraire c'était un péché qu'il fallait confesser.

7. En certains cas, une action peut avoir de bonnes et de mauvaises conséquences.

8. Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *op. Cit.*

9. *Semaine religieuse de Paris, 18 octobre 1947*

FOCUS

Qu'est-ce que le MRJC ?

Le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) est né en 1963 de la fusion de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) et de la Jeunesse agricole catholique des femmes (JACF). Au niveau national, ce sont 7.000 bénévoles de 13 à 30 ans, 65 jeunes permanents salariés, 200 jeunes en situation de responsabilité associative, 200 camps annuels, 50 groupes locaux dans 17 régions. Il est géré et animé par des jeunes soucieux de justice sociale et d'égalité. Majoritairement composé de chrétiens, le MRJC s'intéresse à tous ce qui touche à la vie de ses adhérents - politique, éducation, agriculture, environnement... -, appliqués à « *former à la responsabilité associative et citoyenne* », à « *soutenir l'animation du territoire* », à « *favoriser un meilleur rapport aux autres* », « *permettre d'échanger sur la spiritualité et la foi chrétienne* »¹... Il organise en lien avec le Katholische Landjugendbewegung (KLJB), mouvement allemand de jeunesse catholique rurale, du 2 au 5 août 2018 à Besançon un Festival International pour la Paix. □

1. <http://www.mrjc.org/index.php/qui-sommes-nous/>

Gaz de schiste en Algérie : retour sur une technique controversée

Eva Lacoste

Au moment où le gouvernement algérien annonçait la relance de l'exploitation de gaz non conventionnel au Sahara, la Sonatrach, sa compagnie nationale, signait un accord avec l'entreprise Total. Au risque de réveiller la mobilisation qui s'était dressée en 2014-2015 pour la sauvegarde de l'environnement et de la ressource en eau mise en danger par le recours à la fracturation hydraulique. La France, une fois de plus, prend des distances avec son discours officiel sur le réchauffement climatique.

L'accord était officialisé le 13 décembre 2017. Le groupe français Total et la firme énergétique espagnole Cepsa obtenaient une concession pour un projet gazier situé à Timimoun, à 800 km au sud-ouest d'Alger. Signé avec la Sonatrach, Société nationale de transformation et de commercialisation des hydrocarbures, et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, le contrat accorde aux deux compagnies la commercialisation du gaz exploité dans la concession et de trois champs gaziers situés dans la wilaya d'Adrar (subdivision administrative) à Timimoun, Reggane et Touat.

Le gaz en question est un « gaz de réservoir compact » (*tight gas* en anglais), produit à partir de roches-réservoirs si peu perméables que la fracturation hydraulique est nécessaire pour assurer une production rentable. Aussi est-il considéré comme un gaz non conventionnel, aux côtés du gaz de schiste. Le début de la production du champ gazier de Timimoun, détenu par la Sonatrach (51 %), Total (37,75 %) et Cepsa (11,25 %), est officiellement annoncé pour avril 2018.

Ce contrat de décembre marque par ailleurs la réconciliation de Total avec l'Algérie. Le 10 avril 2017, le PDG de Total, Patrick Pouyanné, avait rencontré

à Alger Abdelmoumen Ould Kaddour¹, patron de la Sonatrach depuis trois semaines : pour « *consolider le partenariat existant* », renforcer leur coopération « *dans l'exploration, la pétrochimie et le solaire* » et, en même temps, parvenir à un règlement à l'amiable du différent qui avait surgi lorsque Total et la compagnie espagnole Repsol avaient lancé, en mai 2016, une procédure d'arbitrage international à Genève pour contester la décision du gouvernement algérien qui avait rétrospectivement modifié le partage des profits tirés du pétrole et du gaz². Dans un tel contexte, restait à Emmanuel Macron d'effectuer sa première visite officielle le 6 décembre, huit jours avant l'accord du 13 décembre qui aura accordé la priorité au président français dont on retiendra cette déclaration : « *L'Algérie doit s'ouvrir davantage, il y a encore beaucoup trop de freins à l'investissement.* » Effet du hasard ? Le 12 décembre, peu après la COP 23 de Bonn (6-17 novembre 2017), Emmanuel Macron organisait son sommet climat à Paris, dédié à la finance et aux multinationales.

L'art du double langage

Ce n'est pas la première fois que les regards se portent sur l'autre rive de la Méditerranée... Les 19 et 20 décembre 2012, François Hollande effectuait en Algérie son premier voyage en tant que président. Le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius confiait alors à des journalistes qu'un accord avait été signé pour explorer le gaz de schiste. Tollé dans une partie de la population algérienne : le 29 novembre, lors du débat sur la transition énergétique, le président français avait déclaré : « *Dans l'état actuel de nos connaissances, personne ne peut affirmer que l'exploitation des gaz et huiles de schiste par fracturation hydraulique, seule technique aujourd'hui connue, est exempte de risques lourds pour la santé et l'environnement.* »

Paroles en conformité avec la loi Jacob interdisant la fracturation hydraulique, votée l'année précédente (13 juillet 2011). Mais ne serait-elle valable que sur le territoire français ? Officiellement, il était

question, en 2012, d'expérimentations de techniques alternatives à la fracturation hydraulique. La tentation est forte de rappeler les expérimentations d'armes chimiques poursuivies par la France sur l'ancienne base militaire B2-Namous située au Sahara et les essais nucléaires dans le désert algérien jusqu'à leur interdiction en 1996.

La parade a fait long feu, il n'y a toujours pas de techniques alternatives efficaces et non nocives pour l'environnement, et la perspective de la fracturation hydraulique est désormais parfaitement assumée en Algérie, et même en France où la loi Hulot sur les hydrocarbures de décembre 2017 (cf. *Golias Hebdo* n° 509) laisse la porte ouverte aux gaz de couche (ou gaz de houille).

2015 : la contestation gagne du terrain

Deux ans après la visite de François Hollande, les ministres algériens de l'Énergie et de l'Environnement se rendaient dans le bassin d'Ahnet le 27 décembre 2014, à 1200 km au sud de la capitale (wilaya de Tamanrasset) pour saluer le « succès » du forage de deux puits-pilote de gaz de schiste conduit par la Sonatrach. Fort opportunément, en février 2013, le gouvernement avait publié une nouvelle loi qui ouvrait la voie à l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels et comprenait des mesures fiscales incitatives pour attirer les investisseurs. La population de la ville voisine d'In Salah (50 000 habitants) apprend le projet par voie de presse. commerces, écoles, administrations sont fermés. Malgré la répression, le mouvement s'étend dans des localités voisines (In Ghar, Igueste, Sahia, Tahtania...) et plus au nord dans les oasis sahariennes, notamment à Ghardaïa. Un manifestant est tué, la mobilisation se poursuit jusqu'en avril 2015, gagne Alger, et bientôt circule dans les réseaux sociaux la présence sur le forage de firmes étrangères, en particulier Halliburton, Schlumberger et Total⁴.

La demande de moratoire sur le gaz de schiste, cosignée par des experts algériens en énergie, restera sans réponse, mais fin



Puits extracteurs de gaz de schiste © DR

2015 les travaux d'exploitation du gaz de schiste étaient aux arrêts. La Sonatrach affirmait une parfaite maîtrise de la technique de la fracturation hydraulique qu'elle avait initiée à la fin des années 1960, alors même que les puits défectueux ne sont pas rares aux Etats-Unis. Peu convaincus, des habitants d'In Salah avaient pénétré sur le site du forage d'Ahnet, noté l'absence de traitement des eaux et des boues de forage et découvert la présence de produits chimiques servant à la fracturation hydraulique, substances extrêmement dangereuses, notamment l'Ezeflo110, posées sur de simples palettes au lieu d'être stockées dans des lieux protégés. Le tout dûment photographié, filmé et posté sur les réseaux sociaux.

L'accord aurait-il des visées non avouées ?

Après l'accord de décembre 2017 entre Total et la Sonatrach, tout repartirait comme avant ? La mobilisation citoyenne qui se poursuit dans les régions concernées pourrait à nouveau faire reculer le gouvernement, à moins d'une répression encore plus dure, dont les multinationales qui se ruent sur l'eldorado algérien seraient les complices : l'Américaine Anadarko, l'Italienne Eni, la Britannique BP, la norvégienne Statoil ou le groupe français Total. Le mouvement d'opposition au gaz de schiste pointe les risques de pollution liés à la fracturation

hydraulique. Quelle que soit d'ailleurs la méthode utilisée, les inévitables fuites de méthane n'inverseront pas la tendance à l'aggravation du réchauffement climatique⁵. La question de l'eau est particulièrement sensible au Sahara. On estime que produire un milliard de m³ de gaz de schiste par an requiert un milliard de m³ d'eau. Cette consommation intensive d'eau et la pollution des nappes souterraines et de surface sont autant de menaces. La réserve aquifère du Sahara septentrional représente plus de 40 000 milliards de m³ d'eau, mais les villes du sud se peuplent, il faut préserver l'agriculture dont les populations tirent l'essentiel de leurs revenus⁶, et même la développer. Une autre question se posera : celle de la nappe albienne, la plus grande réserve d'eau douce du monde, non renouvelable en raison de la faiblesse des précipitations, et dont les prélèvements n'ont cessé d'augmenter. Petite précision, la nappe albienne se partage entre la Libye, la Tunisie et le Sahara algérien (à 70 %). Le gaz de schiste représente une alternative pour la gouvernement algérien, au moment où la production des hydrocarbures conventionnels, pétrole et gaz, commence à décliner. Les impacts écologiques, la santé des populations du Sahara ne seraient pas une priorité. Seules comptent les rentrées de devises qui pourront compenser la chute des recettes d'exportation, causée par la baisse du cours du baril de pétrole auquel est indexé le cours du gaz. L'Algérie possède

la troisième réserve mondiale de gaz de schiste, derrière la Chine et l'Argentine, mais les coûts d'exploitation seront beaucoup plus élevés que pour le gaz conventionnel en raison de l'investissement et du nombre d'opérations à mener, et la déception pourrait être au bout du chemin.

Selon Mohamed Terkmani, ancien directeur de la Sonatrach, le gaz de schiste n'est pas rentable en Algérie. Si cette affirmation est fondée, l'accord entre l'Algérie et Total, sous la houlette de la France, cacherait-il autre chose ? « *Je suis entièrement d'accord avec lui*, nous répond Moussa Kacem, professeur à l'université d'Oran², expert en environnement. *Apparemment, cet accord cacherait d'autres choses plus importantes, telles que les terres rares, les enjeux géostratégiques et bien d'autres aspects concernant le redéploiement des forces occidentales dans la mainmise sur les richesses des pays du Sabel et autres régions.* »

Le véritable moteur de développement

Il est très probable que les inconvénients du gaz de schiste dépassent de loin les avantages escomptés... Le gouvernement algérien a fait un choix, vivement encouragé par des pays « amis ». Et tout bien considéré, la présence de multinationales génère un

VISA SANS FRONTIÈRES

flot d'avantages auquel il est difficile de résister. Que se passera-t-il demain dans le Maghreb, où des hydrocarbures non conventionnels font l'objet de permis de recherche ?

Dans le moratoire de la société civile, déposé à la présidence début 2015, il est précisé : « *L'avenir énergétique de l'Algérie n'est pas dans les schistes mais dans l'optimisation de nos ressources conventionnelles, le développement des énergies renouvelables, dans le mixte énergétique et dans les économies d'énergie.* » Dans *El Watan* de février 2014, le journaliste Mehdi Bsirki écrivait : « *L'Europe prétend à une stratégie méditerranéenne de développement durable, alors qu'elle soutient ses industriels qui investissent dans des pays où la règle est de vivre de la rente pétrolière et gazière, sacrifiant le développement de l'agriculture et du tourisme, secteurs qui peuvent produire de quoi nourrir une grande partie de la population et créeraient des emplois (...)* Il existe dans notre région des centaines d'oasis. Elles font travailler des milliers de personnes. Le gouvernement ferait mieux de multiplier les projets agricoles dans le Sahara et d'en finir avec les importations de denrées alimentaires. L'eau de la nappe albiennaise est le véritable moteur du développement du pays. » □

1. Abdelmoumen Ould Kaddour est à la tête du groupe pétrolier Sonatrach depuis le 20 mars 2017, en remplacement d'Amine Mazouzi en poste depuis mai 2015. Ould Kaddour a été directeur

de Brown & Root Condor, coentreprise de droit algérien créée par la Sonatrach avec Kellogg Brown & Root, filiale de Halliburton, le géant américain du pétrole et de la construction. Proche de l'entourage de l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil impliqué dans des scandales de corruption présumée, Ould Kaddour a par ailleurs été condamné en 2007 par la justice algérienne pour « *divulgaration d'informations classées secret défense* ». Il a aussi été mêlé à l'affaire des surfacturations de marchés de gré à gré, sans passer par la procédure de l'appel d'offre. Brown & Root Condor aurait ainsi remporté plusieurs contrats avec Naftec, société nationale de raffinage de pétrole (filiale à 100 % de la Sonatrach), avec le ministère de l'Energie et des Mines et le ministère de la Défense nationale.

2. La Compagnie française des pétroles, créée en 1924, devenue Total-Compagnie française des pétroles en 1985 puis Total en 1991, est présente au Sahara depuis les années cinquante.

3. A l'origine du différent, le durcissement de la fiscalité sur le pétrole et le gaz au milieu des années 2000. Alors que les prix des hydrocarbures grimpaient, l'Algérie instaurait en 2006 une « *taxe sur les profits exceptionnels* » des compagnies étrangères. Dès que le prix du baril dépassait 30 dollars, celles-ci devaient acquitter un impôt supplémentaire qui pouvait monter jusqu'à 50 % de la valeur de la production. Plusieurs compagnies avaient alors attaqué l'Algérie pour contester la modification unilatérale et rétroactive de leurs contrats avec la Sonatrach.

4. Voir sur Internet le communiqué de presse du Collectif français non aux pétrole et gaz de schiste et de houille, du 1er mars 2015.

5. La combustion du gaz de schiste dans les centrales électriques entraîne moins d'émissions de CO₂ (dioxyde de carbone) que la combustion au charbon, mais l'émission de gaz à effet de serre lors de sa production est loin d'être négligeable, selon des chercheurs de l'université de Cornell et de l'université du Colorado (USA). Son bilan est équivalent voire supérieur au charbon et au pétrole. Le méthane a un coefficient de réchauffement supérieur de vingt-cinq fois à celui du dioxyde de carbone. Lorsque les fluides utilisés pour fracturer la roche sont pompés, ils entraînent avec eux des bulles de méthane qui se dispersent dans l'atmosphère. La remontée du gaz à l'ouverture du puits se traduit pendant quelque temps par une fuite supplémentaire de méthane. Les équipements de raccordement, les gazoducs sont aussi sources de fuite... C'est ainsi que le bilan des gaz de schiste rejoint celui du charbon.

6. La mise en danger des nappes phréatiques pourrait nuire gravement à l'économie du Sahara. En particulier dans la Wilaya d'Adrar, où un système d'irrigation, la foggara, développé au Sahara aux XXI-XXI^e siècles, alimente les jardins et la palmeraie. L'ingéniosité du procédé limite l'évaporation au minimum et assure un approvisionnement à débit constant sans risque de tarir la nappe phréatique. La foggara a été conçue sur le modèle des *qanat* de Mésopotamie et de Perse, dont Hérodote fait mention (Ve siècle avant J.C.).

PANORAMIQUES

Tunisie : la jeunesse en révolte

Quelques jours après les célébrations du 7e anniversaire de la révolution de Jasmin en Tunisie, les manifestations se sont poursuivies dans plusieurs villes laissant place à la tombée du jour à des violences ayant entraîné un mort et près d'un millier d'arrestations. Les citoyens réclament globalement de revoir le budget d'austérité 2018 (qui comprend une hausse des prix subite) voté en décembre ainsi qu'une lutte plus efficace contre la corruption, notamment. Cette mobilisation sociale est particulièrement portée par le mouvement « *Fech Nestanew ?* » (« *Qu'attendons nous ?* »), organisation née de la jeunesse venant de toutes les classes sociales et de différentes régions du pays. Il semblerait que cette campagne prenne de l'ampleur.

Danemark : les chômeurs sous pression

En matière de marché du travail, le Danemark est souvent cité comme modèle. Avec ses 4 % de chômage, ce pays fait rêver. Pourtant, sur place, la réalité est tout autre pour les demandeurs d'emploi. Certes, ils ne sont que 120 000 dans le pays sur une population de

5,7 millions d'habitants. Chaque demandeur d'emploi est astreint à une discipline de fer : obligation d'envoyer deux lettres de candidature par semaine, se rendre chaque mois à son agence pour l'emploi, être toujours disponible. Il est en effet interdit de s'absenter, sans autorisation préalable de son agence pour l'emploi. Quelques chômeurs ont été arrêtés, à l'aéroport de Copenhague, au motif qu'ils portaient en vacances sans avoir prévenu.

Grèce : jusqu'ou ira Tsipras ?

Le 19 décembre dernier, le gouvernement Tsipras faisait de nouveau des courbettes à la « *Troïka* » en faisant adopter par le Parlement grec, la loi de finances 2018 prévoyant de nouvelles coupes budgétaires massives, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ou le report à l'automne 2018, du retour de l'application des conventions collectives (suspendues depuis 2015). Le 5 janvier 2018, l'exécutif grec est allé encore plus loin en s'attaquant au droit de grève considéré par les créanciers comme un « *insurmontable obstacle à l'investissement* ». Jusqu'à présent, la loi prévoyait qu'une grève pouvait être décidée suite à son approbation par un tiers de syndiqués. Désormais, cette approbation se fera par au moins 50 % de cotisants syndiqués. □ A. B.

Gérard, le concierge

de nos libertés

Christophe Courtin

Notre maison France ressemble à ces beaux immeubles haussmanniens. Une jolie façade en pierre de taille, sobre, discrètement ouvragée et régulièrement ravalée.

Les larges fenêtres sont ouvertes sur la rue, de grands voiles moirés laissent passer la lumière et cachent l'intérieur au passant. Quand elles sont ouvertes, une douce musique sur la liberté, l'humanisme, les droits de l'homme, jouée au piano de manière un peu apprêtée par le jeune propriétaire du premier étage, président du syndic de copropriété, se laisse entendre dans le quartier à travers le feuillage délicat des platanes printaniers. Des familles aisées semblent y vivre confortablement. Une domesticité importante y travaille, certains sont logés dans les combles. Il y a bien sûr quelques cadavres dans les placards de l'entrée, de la vaisselle qui casse derrière les portes, des marches glissantes, des paliers moins bien entretenus, le colonel Moutarde du second et sa fille qui jouent du clairon, du lourd mobilier d'empire remisé dans les caves, des caisses d'archives embarrassantes planquées dans les sous-pentes et l'ascenseur social qui est en panne. Mais, dans ces quartiers patriciens, on sait s'adapter et tenir son rang. D'ailleurs le syndic a renforcé la sécurité du digicode à l'entrée et résilié le bail du centre associatif d'écoute pour migrants au rez-de-chaussée sur rue pour une banque et celui de l'antenne locale de Pôle Emploi pour un magasin de téléphonie mobile. Il encourage aussi les propriétaires à louer leurs appartements sur Airbnb aux riches touristes étrangers. Ceux des monarchies du Golfe, surtout.

Le syndic vient d'autoriser de manière permanente Gérard, le concierge, à entrer fouiller dans les appartements sans autorisation préalable et à dénoncer à la police les personnes qui lui paraissent suspectes, surtout celles qui vivent dans les loges au grenier et celles qui les aident. Ça Gérard sait le faire, d'ailleurs un de ses prédécesseurs avait été très zélé dans ce domaine dans les années 40. Pourtant

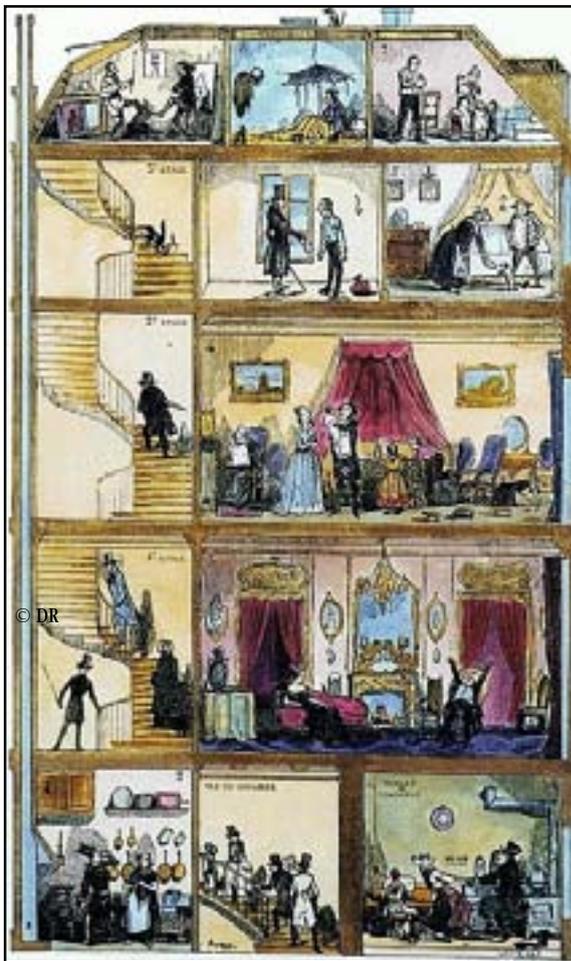


Illustration de l'immeuble haussmannien du XIX^e siècle © DR

Gérard a en ce moment d'autres soucis. Les habitants de l'autre côté du périphérique, au bout du boulevard, de plus en plus nombreux au risque de leur vie, viennent sonner à la belle porte cochère de l'immeuble pour trouver du travail et fuir leurs banlieues polluées, violentes et mal gérées. Ils cherchent un peu de dignité qu'ils pensent trouver dans les beaux quartiers. En accord avec le syndic, Gérard a affiché à la fenêtre de sa loge de concierge une note sur laquelle il précise : « *Devant l'augmentation des demandes d'accès à l'immeuble par des personnes qui n'ont aucun droit à le faire, nous sommes amenés à prendre les mesures qui suivent afin de préserver la tranquillité de ses occupants légitimes. Si vous n'êtes pas en règle, vous serez enfermés dans la cour intérieure de l'immeuble pendant 105 jours avant d'être expulsé de l'autre côté du périphérique. Vous n'avez plus que deux semaines au lieu d'un mois pour déposer un recours si on vous refuse l'accès à l'immeuble. Toutefois,*

par humanisme nous mettons à votre disposition une tente sur le trottoir d'en face pour vous reposer et pour vos soins, la police pourra ainsi vous y contrôler. En espérant que ces dispositions humanitaires et sécuritaires vous amèneront à réfléchir avant de traverser à nouveau le périphérique, vous comprendrez que la liberté des habitants de l'immeuble à vivre tranquillement passe avant votre droit à la dignité. » Signé, pour le président du syndic de l'immeuble France : Gérard.

En face, il y a un joli petit jardin public bordé de grilles et de tilleuls taillés en espaliers, où un marronnier centenaire dispense son ombre rafraîchissante. Dans le temps, les nounous y emmenaient les enfants jouer. Elles venaient pour la plupart des mêmes banlieues au-delà du périphérique que les gens qui tentent d'entrer dans l'immeuble pour se protéger et vivre normalement et qui aujourd'hui occupent le parc. Aux étages, protégés derrière leurs fenêtres, les habitants du quartier les observent, effrayés.

Gérard a déjà demandé à la police de faire déguerpir les occupants du parc, mais ils reviennent. Le président du syndic de l'immeuble s'est organisé avec ses voisins pour cotiser et rémunérer des vigiles embauchés par les caïds des quartiers insalubres afin d'empêcher ces gens de traverser le périphérique. Ils payent aussi pour les matraques et talkies walkies. Et ça semble marcher. Des habitants du quartier s'organisent pour apporter de l'aide aux gens qui fuient. Ce sont de belles âmes irresponsables déclare le président du syndic de l'immeuble France qui veut retourner à son piano. La musique militaire est maintenant à son répertoire, elle est plus facile. D'ailleurs il va se mettre aussi au clairon. Gérard est un bon concierge en définitive : il défend nos libertés dans la rue contre la misère du monde et les restreint dans l'immeuble. □

Du rififi chez les gardiens de prisons

Olivier Vilain

A la suite d'une vague d'agressions dans les prisons, le personnel de la pénitentiaire met la pression sur le ministère de la Justice. Il paie, comme la société dans son ensemble, une politique d'inflation carcérale ininterrompue depuis plus de quinze ans.

Après l'agression de trois gardiens à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), jeudi 11 janvier, sept surveillants se sont fait agresser par un détenu du centre pénitentiaire Pémégan (Landes), lundi 15, et, le lendemain, une surveillante de la prison de Tarascon (Bouches-du-Rhône) a été victime d'un autre prisonnier. Pour compléter le tout, deux surveillants de la prison de Borgo en Corse ont été attaqués par un détenu présenté dans la presse comme « radicalisé ». Pour dénoncer ces violences et réclamer des mesures de sécurité, les gardiens de prison ont lancé un mouvement national, lundi 15, affectant le fonctionnement de nombreux établissements.

La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a présenté un plan aux syndicats de gardiens de prison, vendredi 19 janvier prévoyant notamment la création de 1100 emplois de surveillants sur quatre ans, « dont une première tranche de 100 emplois dès 2018 ». Le texte présenté par le ministère a été rejeté unanimement par les syndicats, durant le week-end, et le mouvement de grève s'est poursuivi. La CGT-Pénitentiaire a expliqué le rejet de l'accord par « l'insuffisance de [la] création de postes proposés », notamment. « C'est de la poudre aux yeux », avait réagi un peu plus tôt Yoan Karar, secrétaire général adjoint du syndicat.

Les prisons sont mises sous pression par la politique de sévérité qui n'a cessé d'augmenter depuis le milieu des années 1990. On compte 28 000 surveillants pour près de 70 000 détenus en France. Ces derniers étaient environ 50 000, il y a quinze ans. Les tensions ne sont pas



© DR

prêtes de diminuer. L'année dernière, près de 4 000 agressions ont eu lieu dans les 186 établissements pénitentiaires, selon la chancellerie (*France Info*, 18.01.18). Des chiffres auxquels il faut ajouter les agressions entre détenus (près de 8 400), dont le décompte officiel reste sous-estimé.

Le budget passe dans les nouvelles prisons

Le budget de sécurisation est en forte augmentation ces dernières années. Il devrait atteindre 100 millions en 2018. La filière souffre en fait de la politique d'incarcération massive qui a été décidée au tournant du siècle. Celle-ci a provoqué une promiscuité insoutenable dans les maisons d'arrêt, où deux à trois personnes, voire plus, s'entassent dans des cellules

de moins de 9 m², 22 heures sur 24. Le budget de la Justice reste grevé par le poids de l'accroissement du parc carcéral, qui représente 42 % des autorisations d'engagement (hors dépenses de personnel) : près de 300 millions d'euros sont prévus pour la construction de nouvelles prisons décidée par le gouvernement précédent.

« Des investissements qui se font encore et toujours au détriment de l'entretien du parc existant. Faute de crédits suffisants pour la rénovation, le parc a vieilli prématurément, si bien que plus d'un tiers des cellules (35,7 %) peut être aujourd'hui considéré comme vétuste », écrivent 27 associations et syndicats dans une lettre ouverte aux parlementaires et au garde des Sceaux. Seuls 83 millions d'euros sont alloués à la rénovation dans le budget 2018, soit une baisse de 33 % par rapport à 2017.

Plutôt que de construire de nouvelles unités d'incarcération, une autre politique est possible pour désengorger l'appareil pénitentiaire : libérer tous les détenus exécutant un reliquat de peine de moins d'un an. Ils sont environ 19 000. Ils pourraient bénéficier d'une libération sous contrainte comme la loi le permet. « *Ce choix de réduire la population carcérale, la plupart des grands pays européens l'ont fait, alors que celle-ci ne cesse d'augmenter en France. Le nombre de personnes détenues dans les prisons européennes a baissé de presque 7 % en un an* », rappellent les signataires de la lettre ouverte, dont notamment l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, le Centre d'action sociale protestant-Association réflexion action prison justice, la Cimade, Emmaüs France, l'Observatoire international des prisons, le Syndicat des avocats de France, le Secours catholique ou le Syndicat de la magistrature.

A quoi sert cette frénésie de l'incarcération ? A discipliner les catégories populaires, celles qui souffrent directement des politiques inégalitaires mises en place depuis le plan Barre de la fin des années 1970 : fin des politiques de plein emploi, concentration de la création de la monnaie dans les mains des banques privées, coupes dans le financement des services publics, détricotage du droit du travail. Un sillage dans lequel s'inscrit le duo exécutif Macron/Philippe, comme le révèle une étude du laboratoire d'économie de Science Po, l'OFCE, qui est proche du Parti socialiste mais dont les travaux font autorité.

Boucs-émissaires et politiques inégalitaires

Trois chercheurs de l'OFCE ont passé au crible les mesures du budget 2018. « *La montée en charge des mesures fiscales et les nouvelles revalorisations de prestations [devraient permettre] d'accroître le pouvoir d'achat de plus de 6 milliards d'euros* » en 2019. Néanmoins, les ménages les plus aisés seront les principaux bénéficiaires des réformes sur la fiscalité du capital mobilier (transformation de l'impôt sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 %). « *Les 2 % les plus riches capteraient 42 % des gains à attendre de la mise en place des mesures* », indiquent les auteurs de l'étude. Macron ferait-il du Bush ou du Trump ? En disciplinant les catégories populaires, les gouvernements successifs obligent de facto la main-d'œuvre à accepter les emplois précaires. Ils divisent aussi les classes populaires et la classe moyenne en leur désignant les délinquants comme les responsables des troubles actuels. Le résultat c'est la perte d'une partie des jeunes générations qui passe au travers des mains de la justice.

Dans un rapport publié en juillet 2016, l'inspection générale des services judiciaires, celle des affaires sociales et celle des finances, étaient chargées d'évaluer les politiques d'insertion des personnes placées sous main de justice. Elles concluent à un « *échec collectif* »

d'une « *profondeur historique* ». Selon les auteurs du rapport, « *la valorisation du milieu ouvert et la maîtrise du recours à la détention* » sont plus que jamais « *indispensables dans un système pénal arrivé à saturation* ». Un choix qui « *répond à la fois à une logique de réinsertion et de réduction du coût pour les finances publiques* ».

Les hauts fonctionnaires chargés d'évaluer les politiques d'insertion ont rappelé les effets dramatiques de l'incarcération, dont le principal résultat est de renforcer la précarité sociale et la fragilité psychologique des détenus. Ce qui se traduit par le plus fort taux de récidive par rapport à toutes les autres sanctions : 61 % des sortants de prison sont recondamnés à de la prison ferme dans les cinq ans. L'enfermement est aussi un non-sens économique : le coût d'une journée de détention est en moyenne de 104 euros, quand celui d'un placement extérieur est de 34 euros et le placement sous surveillance électronique de 10 euros. « *Pourtant, le projet de budget 2018 prévoit une baisse des financements alloués à ces aménagements de peine en milieu ouvert, en contradiction avec la volonté affichée par le gouvernement de renforcer les alternatives à l'emprisonnement* », écrivent les 27 associations et syndicats dans leur lettre ouverte aux parlementaires et au garde des Sceaux. Pour la société dans son ensemble, le coût des politiques sécuritaires est donc vraiment très élevé. □

PANORAMIQUES

Affaire Kerviel : la Société Générale passe à la caisse

Le fisc réclame 2,2 milliards d'euros à la Société Générale. Une somme qui correspond au crédit d'impôt dont la banque a bénéficié en tant que victime de fraude dans l'affaire Kerviel. Depuis, la justice lui a reproché son absence de contrôle dans les pertes astronomiques causées par le trader Jérôme Kerviel (4,9 milliards d'euros). La Société Générale a fait savoir dans un communiqué qu'elle « *ne commentera pas le sujet qui relève du secret fiscal* ».

Les plus riches bichonnés

D'après l'Observatoire français des conjonctures économiques (Ofce), « *les 5 % de ménages les plus aisés capteraient 42 % des gains* » liés aux réformes initiées par le président Macron. En cause, la suppression de l'impôt sur la fortune et son remplacement par une taxe sur le patrimoine immobilier, la mise en place d'un

prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % sur les revenus du capital, la baisse de 5 euros des APL ou encore la réduction des emplois aidés. Rien de surprenant, mais voilà qui vient étayer factuellement un sentiment largement répandu.

Pimkie et les ordonnances Macron

La chaîne de prêt-à-porter féminin Pimkie, qui appartient à la galaxie Mulliez (Auchan, Décathlon, etc.), ne devrait pas pouvoir faire aboutir son projet de suppression de 208 postes et de 37 fermetures de magasins via des ruptures conventionnelles collectives, ce nouvel outil rendu possible grâce aux ordonnances sur le Code du travail. Les syndicats ont en effet refusé l'accord proposé par le groupe. Ces derniers entendent réclamer à la direction le déclenchement de leur « *droit d'alerte économique* » afin de faire expertiser les résultats économiques de l'entreprise pour déterminer si sa situation nécessite vraiment un allègement de ses effectifs. □ A. B.

L'école des cerveaux et des « cognitivistes »

Gilles Herlédan

Le ministre de l'Éducation nationale a installé le Conseil scientifique de l'Éducation nationale. Son président, Stanislas Dehaene, est titulaire au Collège de France de la chaire de psychologie cognitive expérimentale. Au vu de cette présidence et de la liste des membres pressentis pour faire partie de ce conseil, diverses personnalités s'étaient émues de l'hégémonie possible d'un seul courant théorique. Le ministre a affirmé sa volonté de pluridisciplinaire. Cela semble avoir apaisé quelques inquiétudes. Pas les nôtres. Effectivement, ce conseil est dominé par les « cognitivistes » et n'ose pas l'avouer. Surtout, se révèle le projet très rétrograde d'une l'École qu'on jure vouloir moderne !

Le cognitivisme est revendiqué par dix membres du comité, dont son président. C'est, pour le moins, une pluridisciplinarité discrète ! Nous découvrons aussi que le cognitivisme et les neurosciences sont une référence commune à cinq autres personnes qui ne l'annoncent pas. Trois d'entre elles ont partagé des publications identiquement orientées. On doute qu'elles en viennent à apporter des voix divergentes dans le comité, surtout les deux qui appartiennent au même laboratoire (l'avantage, c'est qu'elles ont le même numéro de téléphone). Une autre cognitiviste clandestine est donnée pour philosophe « spécialiste de métacognition ». Sur 21 membres, la pluridisciplinarité devient homéopathique !

Les autres membres comprennent un informaticien, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Algorithmes, machines et langages ; un statisticien et un spécialiste du pilotage (sic) des systèmes pédagogiques ; un mathématicien spécialiste



© DR

de la géométrie et des systèmes dynamiques, réputé pour ses travaux de vulgarisation. On peut apercevoir dans les buissons un sociologue de l'éducation qui conclut sur la foi d'enquêtes (dont la méthodologie n'est pas exempte de critiques) à l'avantage des méthodes syllabiques pour l'apprentissage de la lecture. Et parmi ces cognitivistes, statisticiens et autres « pilotes » gestionnaires et évaluateurs il fallait bien accueillir deux personnalités hétérodoxes si ce n'est marginales – nommons-les – M. Patrick Savidan et Mme Esther Duflo. Celle-ci est internationalement reconnue pour ses travaux consacrés à l'évaluation des politiques visant la réduction de la pauvreté.

On aura une idée de ce qui anime l'autre (cofondateur et président de l'Observatoire des inégalités) en lisant sa conclusion d'un entretien donné à *Libération* : « La sécurité à laquelle nous aspirons ne sera accessible que si nous parvenons à en faire un bien commun, c'est-à-dire un bien qui ne peut être diminué pour certains sans l'être pour tous et qui ne sera augmenté que s'il l'est aussi pour chacun. »

Credeo scientiste

« Enfin la science au service de l'École ! », voilà ce qu'on lit et entend à peu près partout. Et ça en impose. Les neurosciences

apparaissent aux yeux du public – peu au fait de ces questions – comme l'expression finale des progrès de la raison contre les illusions des « sciences humaines ». Enfin on va pouvoir se débarrasser de l'anthropologie, de la sociologie bien trop critique, de la psychologie trop « subjective » et, bien sûr, de la psychanalyse.

Cependant, ne serait-ce qu'en s'en tenant à la définition donnée par Wikipédia, les neurosciences apparaissent comme quelque chose à la fois de plus sérieux et de plus modeste : « *Les neurosciences sont les études scientifiques du système nerveux, tant du point de vue de sa structure que de son fonctionnement, depuis l'échelle moléculaire jusqu'au niveau des organes, comme le cerveau, voire de l'organisme tout entier.* » Comme l'astronomie ou la physique des particules, les neurosciences sont un domaine de la connaissance scientifique qui a sa pleine légitimité et dont le champ potentiel des découvertes est encore très vaste.

Une partie seulement des neurosciences a pour objet le fonctionnement du cerveau humain envisagé du point de vue de ses structures anatomiques et fonctionnelles. Grâce à des techniques non invasives, l'observation du cerveau vivant lors de l'exécution de certaines tâches (reconnaissance de formes et de visages, mémorisation, apprentissages, calculs, lecture, etc.) est devenue possible. Chez le jeune enfant normal on peut observer comment l'organisation du cerveau évolue à mesure que les stimulations de l'environnement le sollicitent. On peut observer aussi qu'en cas d'anomalie cérébrales ou de carences des facteurs environnementaux, certaines fonctions sont absentes ou difficilement acquises. Enfin, on peut repérer que dans certains cas des stimulations appropriées (par ex. : des rééducations motrices ou du langage) entraînent des modifications utiles de la structure et du fonctionnement du cerveau avec une réduction des déficits fonctionnels.

Ce dernier point n'était toutefois pas inconnu des médecins, pédagogues et éducateurs qui, depuis des décennies, voire des siècles, s'emploient à construire des environnements ad hoc pour que les compétences, les savoirs et les comportements des personnes dont ils ont en charge évoluent. De même qu'avant que Galilée ne formalise les lois du mouvement,

on savait enfoncer un clou avec un marteau, de même, il n'a pas fallu attendre que les écrans des neurosciences objectivent quelques éléments du fonctionnement cérébral pour que des pratiques pertinentes s'exercent.

Des découvertes, vraiment ?

Quel est donc le bénéfice escompté par ceux qui veulent soumettre – sans oser le dire tout à fait – les missions, les apprentissages et l'organisation de l'École à une « psychologie cognitive » (éventuellement expérimentale) qui serait en quelque sorte des neurosciences appliquées ? À en juger par quelques déclarations de S. Dehaene aux lendemains de sa nomination², nous trouvons fort minces autant que peu originales les « découvertes » de la psychologie cognitive. Ainsi, elle nous apprend qu'« *on ne peut pas comprendre un texte si on n'est pas capable de le déchiffrer* » ou encore que « *la maternelle joue un rôle fondamental dans l'éveil au vocabulaire de la langue française* ». Il était temps qu'on le sache !

Mais ce que cette science ne comprend pas encore – comme c'est dommage – c'est pourquoi « *les enfants des familles défavorisées ont des scores diminués* » aux évaluations de lecture et de compréhension. Soudain, M. Dehaene semble faire une découverte : l'apprentissage de la lecture, comme celui des mathématiques, tient à « *ce que font les parents avec leurs enfants* ». Il évoque alors une observation, non pas de laboratoire sous appareillage sophistiqué d'imagerie cérébrale, mais du RER où, comme tant d'autres personnes (ni psychologues, ni cognitivistes), il a vu une mère qui ne parlait pas à son enfant, regardant dans le vide de la vitre du wagon. S. Dehaene se demande « *dans certaines familles parle-t-on tout simplement à l'enfant ?* » Prend-on le soin de jouer, par exemple aux petits chevaux ce qui permet « *une révolution mentale dans la représentation du nombre* » ?

Le prétexte du neuf pour faire du très vieux

« *La famille est le troisième pilier de l'éducation : il y a l'enfant, l'enseignant, la famille.* » « *Je voudrais qu'on développe un « écosystème » dans lequel on apprend tout le temps, sept jours sur sept.* » Est-ce reconnaître que, comme l'ont montré des Ch. Baudelot, R. Establet, P. Bourdieu

et tant d'autres si volontiers vilipendés par la « science », le rapport au savoir est déterminé – aussi – par les conditions sociales dans lesquelles enfants, familles et École évoluent. Et que cela n'est pas étranger à une organisation générale des rapports sociaux, ce qui tient à la politique et non au hasard.

Ce ne semble pas être le cas car nous voyons un usage dévoyé des connaissances plus ou moins empruntées aux neurosciences conduire au retour des vieilles idéologies du don et du mérite. En effet, si l'élève éprouve des difficultés, elles ne tiennent qu'à ses carences personnelles (neuronales) et/ou aux défaillances de sa famille. L'empressement du ministre à en appeler à la « science » se révèle alors comme un moyen de dédouaner l'École et de rendre responsables les individus de questions éminemment sociales. Si les « pilotes » et autres évaluateurs de la pertinence des politiques scolaires montrent que tout, au plan gestionnaire, est bientôt au mieux du possible et que les remédiations cognitives appropriées sont dispensées, alors il sera beaucoup plus aisé d'incriminer sans contredit le sort (biologique) ou l'incompétence familiale concernant les élèves en échec.

Reste à se demander ce qui fait qu'une mère dans le métro ne parle pas à son enfant – et qu'elle ne saurait être la seule dans ce cas – et comment on pourrait y remédier ? Sur ce point le cognitivisme est muet. Et c'est ce silence qui, aux oreilles du politique, en fait sans doute le prix. □

1. *Libération*, 4 septembre 2015.

2. *France Culture*, Les matins du samedi, 13 janvier 2018, écoute sur <https://www.franceculture.fr/programmes/2018-01-13>

Plumée d'encre

un mot, une parole
un silence

et c'est l'éternité
qui fait son chemin

Charles d'Estève né en 1948

« Qui est coupable ? »

Nicolas de Brémond d'Ars

Les ressources religieuses paraissent à la peine face aux multiples changements de la vie. Le catholicisme n'échappe pas à ces difficultés. Mais les baptisés, qui sont des gens concrets - raison pour laquelle on a du mal à parler du « catholicisme » -, peuvent peut-être faire face à tout cela. Nous irons même jusqu'à faire le pari qu'ils ont les ressources pour accompagner les humains dans leur lutte pour plus de vérité, plus de joie, plus de justice. Or, bien que nous ayons déjà vu deux exemples où « le mal » pointe son nez dans une société fluide et aussi ouverte (le rapport à la Nature, les injustices sociales), nous ne pouvons pas encore dire s'il faut « vaincre le mal », et comment la révélation d'un Dieu incarné est le chemin par où surgit la victoire.

Pourquoi faudrait-il faire le détour d'une réflexion sur « le mal » dans ces chroniques ? Tout simplement parce que c'est précisément sur ces sujets que se joue la crédibilité des baptisés. Elle ne se joue pas sur des questions de morale, de manière de vivre, ni de culte ; elle se joue sur ce qui affecte les gens en profondeur, à savoir les difficultés de la vie. Les croyants fidèles de l'Évangile sont attendus au tournant des maladies individuelles et sociales. La bible nous donne en particulier deux écrits qui sont intégralement consacrés à cette question énigmatique : pourquoi le mal ?

L'épopée de la vie

Le premier livre, souvent cité, est celui de Job (Premier testament). De très nombreux commentaires ont déjà été publiés à son sujet. Nous ne rajouterons donc qu'un bref regard. On le sait, Job est un homme juste (on ne sait même pas s'il est hébreu) qui honore Dieu parfaitement ; il n'y a rien à lui reprocher. Le récit des deux premiers chapitres désigne le Satan comme « accusateur », celui qui met en doute l'honnêteté de Job. Il demande (et obtient) de mettre Job à l'épreuve. Bien entendu, ce dernier ignore tout des menées du Satan. Et il se lamente, se rebelle, discute, et va jusqu'à vouloir tenter un procès à Dieu. La cause est la suivante : si Job est vraiment juste, pourquoi souffre-t-il ? Ses amis tentent le proverbe : « pas de fumée sans feu », pour amener Job à traquer le moindre manquement ; Dieu, argumentent-

ils, ne saurait punir Job sans raison. Dieu répond en quatre chapitres (de Jb 38 à 42, contre 35 chapitres pour la plainte de Job), et ouvre les yeux de Job au mystère de la Création, qui inclut le mal. Restons-en là pour l'instant. Ce qui est à relever, c'est que la pureté morale de Job ne lui épargne pas l'affrontement au mal, ce qu'il peut considérer comme une injustice. Et, de fait, traîner Dieu en procès, n'est-ce pas lutter avec une « image » de Dieu ? Job pensait que Dieu récompense la justice *exactement*. Mais Dieu, à travers les épreuves qu'il tolère pour Job, se montre différent de cette image. En fait, il veut associer Job à sa lutte continue pour maintenir la création habitable et heureuse. La révélation des chapitres 38 à 42 vise donc à déplacer « l'image » que Job se fait de Dieu. Nous pouvons aller plus loin. Et tenter de répondre à la question : comment se fait-il que le mal soit constamment en train de resurgir dans nos vies ? A quoi ça tient ? Et surtout, comment s'en sortir ?

Un livre du Nouveau Testament offre une réponse à tout cela, mais il est très difficile d'accès, et largement oublié. Il s'agit de l'Apocalypse de Jean. C'est le dernier livre, et trois raisons font qu'il est vraiment hors de portée pour une lecture normale. D'abord, il est rempli d'images complètement oniriques, avec des anges, des monstres, des giga cataclysmes. De nos jours, les familiers de l'*heroic fantasy* (voir « Le Seigneur des anneaux », « Harry Potter ») sont moins rebutés. Mais, deuxième obstacle, l'écriture est très spéciale ; ça ressemble à une histoire, mais tout est tellement emboîté, qu'on se perd très vite. Le plan n'est vraiment pas clair du tout. Enfin, troisième difficulté, il ne parle pas vraiment de notre vie personnelle, mais de la vie du monde entier ; il faut vouloir une vision globalisante pour apprécier.

Trois obstacles, donc, mais quelques pépites.

Nous choisissons une clé de lecture, que le grand théologien Balthazar nous offre. Il s'agit des célèbres « 4 cavaliers/chevaux », que l'on trouve dans le chapitre 6. Voici : 1) un cheval blanc, un cavalier couronné, ils partent pour vaincre. 2) un cheval rouge-feu, un cavalier guerrier avec une épée. 3) un cheval noir, un cavalier avec une

balance, qui pèse et mesure. 4) un cheval blême/verdâtre, monté par « la mort », autorisé à tuer le quart de la terre. Pour le théologien, on nous décrit simplement les « forces » qui gouvernent le monde humain. Il y a d'abord la pulsion de vie, qu'on appelle parfois la résilience ; puis les dissensions entre les hommes ; puis l'économie ; puis la mort. Il est vrai qu'en temps normal, on ne tient compte que de la pulsion de vie et de celle de mort. Mais les choses sont plus complexes, nous dit l'Apocalypse.

La vie est forte, et veut vaincre (1). On le voit partout, surtout dans les situations désastreuses, où on croit que rien ne surgira. Mais elle se heurte aux difficultés de la vie commune. Les humains ne cessent de se diviser les uns contre les autres (2, guerre). Du coup, l'économie vient pour doser les ressources, et tenter d'éteindre les brasiers (3)!. Mais, de toutes façons, la mort rattrape tout le monde (4 ; « on n'a jamais vu un coffre-fort suivre un cercueil », dit la sagesse populaire). Quatre chevaux/cavaliers, pour décrire la marche ordinaire, habituelle, de toute société humaine. Pas moyen d'y échapper !

Sauf que, bien plus loin dans le livre, on nous parlera d'un cheval blanc monté par un autre cavalier. C'est au chapitre 19, versets 11 à 16. Ce cavalier est nommé « la parole de Dieu », il juge et « combat avec justice » - sous-entendu : ce n'est pas le cas des premiers chevaux/cavaliers ! - et il prend le pouvoir en « faisant paître les nations avec une verge/un bâton de fer ». On note ici que les « nations » (c'est-à-dire ceux qui ne croient pas en Dieu) seront menées au pâturage, certes vigoureusement, mais enfin, elles seront prises en charge !

Au premier cheval blanc, qui est la pulsion de vie, la force vitale, correspond le deuxième cheval dont le cavalier va, lui aussi, vaincre. Deux figures similaires. Il n'y a pas d'autre cheval blanc, si ce n'est « l'armée du ciel » qui accompagne le cavalier « parole de Dieu » : ils sont sur des chevaux blancs, eux aussi. Le rapprochement entre les deux chevaux veut dire que la pulsion vitale, lorsqu'elle est chevauchée par la parole de Dieu, mène à la victoire. En effet, c'est probablement le même cheval dans l'un et l'autre cas.



Du moins, rien ne permet d'éliminer cette interprétation. Si on veut schématiser, on dira : entre les deux apparitions du cheval blanc se déploie le mystère du mal, qui est vaincu à la fin. On dira encore : les autres chevaux – blême, noir, rouge – qui surgissent en même temps que le blanc vont s'activer jusqu'à disparaître complètement, et les chapitres 6 à 18 inclus sont l'épopée de cette défaite. Nous n'irons pas plus loin dans ce texte difficile de l'Apocalypse, car ce que nous en avons extrait suffit pour l'instant.

Un allié précieux

Des deux explorations bibliques nous pouvons comprendre au minimum ceci. Le Dieu de la Bible ne se présente pas comme un dieu ordinaire, auprès duquel on vient chercher asile et réconfort quand souffle la tempête. Il propose de s'allier à lui, mais en affrontant avec lui les difficultés de la vie humaine : contingences, catastrophes, méchanceté. Le mot « persévérance » fait partie du vocabulaire traditionnel : l'humain doit « persévérer » dans la foi, dans la fidélité à l'alliance. Il y va de la dignité de l'homme ! S'il est effectivement créé « à l'image et à la ressemblance de Dieu », dit la Genèse, il doit en posséder les talents. Il a la volonté et la possibilité de choisir ce qu'il veut faire de sa vie. C'est d'ailleurs la revendication constante de tout un chacun : maîtriser son existence, ne pas se laisser dicter sa vie, être respecté (« respect ! » dit-on dans certains milieux). Ah, dira-t-on, mais c'est que nous affrontons des difficultés énormes ! Comment voulez-vous que nous luttons dans ces conditions : guerres, violences,

justice piétinée, exploitation économique, pollutions irréversibles et tout le reste...

Stop : revenons à l'optimisme des commencements. Les humains sont capables de choisir le type de société dans laquelle ils veulent vivre. Et ils ont la capacité d'orienter ces choix, ne serait-ce que par leur inventivité, leur autonomie de décision – leur libre-arbitre. Bien entendu, personne ne réussit tout à lui tout seul. La solidarité dans l'action collective vient à bout des problèmes qu'un individu isolé ne peut pas porter ni résoudre.

Donc, la première étape de la résolution des difficultés est l'entente commune. On pourrait dire, de ce point de vue, que la question politique, au sens noble du terme, est très importante, voire cruciale. Elle commence par la mise en place d'une façon de se comporter les uns à l'égard des autres, ce qui comprend à la fois des codes de vie ensemble (pour que tout le monde comprenne), des manières de se disputer (c'est essentiel d'apprendre à être en désaccord) et des voies pour surmonter les conflits.

Les « fidèles », qu'on pourrait nommer les « appelés », ont ces ressources à leur portée. A vrai dire, ce sont des « appelés », parce qu'ils n'ont pas choisi de rencontrer Dieu, c'est lui qui s'est présenté. Ils ont eu la responsabilité de dire oui ou non, d'accepter ou de refuser. Dans la suite, nous parlerons des « appelés » en sous-entendant qu'ils ont dit oui. Comment devient-on un « appelé » ? En acceptant de devenir le partenaire de Dieu dans la résolution des problèmes. Les appelés sont ceux qui ont

librement accepté cette alliance, et qui ont ainsi *branché* leur vie sur la vie divine². Pour la Bible, le vecteur principal de ce branchement, ou plus exactement le lien principal qui unit l'homme et Dieu est la parole divine. En recevant la parole divine, chaque humain est branché sur Dieu.

On a du mal à imaginer les bénéfiques d'un tel lien ! Disons tout d'abord qu'il ne fonctionne correctement qu'en faisant appel à la libre volonté de l'homme. Sinon, il s'agit d'une sujétion, c'est-à-dire d'un lien *obligé*. Autrement dit, ce lien implique que la décision de l'humain soit respectée par le divin, sous condition, bien entendu, qu'il y ait eu discussion préalable. Pour assurer les meilleurs choix, Dieu « injecte » son intelligence dans ses paroles. C'est une intelligence qui dépasse le cadre rationnel, puisqu'elle inclut une connaissance quasi *amoureuse* des hommes. Or chacun sait que l'amour ne compte pas, et ne rationalise pas ! Muni de cette intelligence amoureuse, qu'il a reçue en écoutant la parole divine, l'appelé est alors capable de la diffuser autour de lui, parce qu'il en a éprouvé les effets. Se savoir/sentir aimé et compris est la plus merveilleuse expérience de vie qui puisse survenir.

Les appelés se reconnaissent mutuellement à cette capacité inouïe de créer des liens avec les autres, un lien qui libère parce qu'il établit l'homme dans son autonomie. Il est donc logique qu'ils cherchent à se retrouver périodiquement pour fêter ce lien, pour s'instruire mutuellement sur les moyens de le rendre encore plus efficace, au service de tous les hommes, et pour se nourrir de l'amour divin. Voilà les bases de la vie commune que l'on nomme plus tard « communion fraternelle ». L'Eglise ne peut pas être fondée autrement, dans toutes ses actions concrètes, que sur ce lien amoureux avec Dieu – parce que c'est Dieu lui-même qui l'a voulu ainsi. A suivre... □

1. La thèse du « doux commerce », en économie politique, postule qu'une bonne répartition des ressources éteindra les risques de guerre. Elle se heurte, bien évidemment, aux réalités de l'histoire.

2. Attention à ne pas confondre « appelés » et « croyants ». Comme le dit Paul dans la Lettre aux Romains, tous sont « justifiés », et ils doivent « travailler à leur salut » ; seuls certains l'acceptent. L'évangile met bien en scène les bénéficiaires des miracles d'un côté, qui deviennent croyants (ex : Jn 4,46-54), et les disciples qui suivent Jésus d'un autre côté. Les miraculés ne sont pas disciples, sauf rare exception.

François au Chili :

un rendez-vous manqué

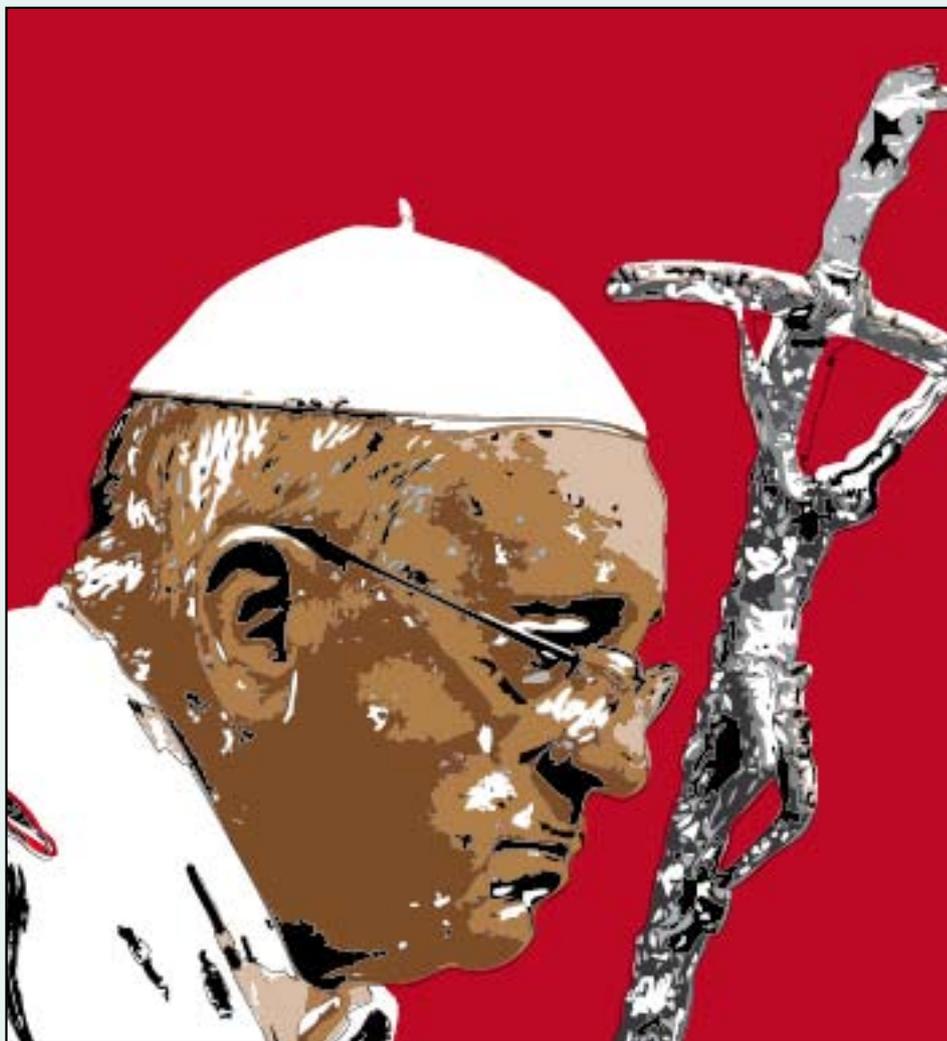
Régine et Guy Ringwald

Certes la partie n'était pas facile, François le savait : il avait soigneusement préparé ses interventions officielles, et calculé (peut-être un peu trop) ses rencontres. Tout le monde savait, apparemment lui aussi, qu'il était attendu sur les scandales liés à la pédophilie, surtout sur les suites de l'affaire Karadima¹. On ne dira jamais assez ce que cela représente au Chili. C'est ce qui déclencha la perte brutale de crédibilité de l'Eglise, et la chute de la confiance qu'elle inspire. Le pape vient de quitter le Chili pour le Pérou, et on reste éberlué par la position qu'il a prise sur le cas de Mgr Barros.

Les arguments de la hiérarchie sur les problèmes de pédophilie montrent qu'ils ne comprennent pas le problème. Ils minimisent : on a trouvé 80 pédophiles (précisons : depuis 2010) alors qu'il y a 2 800 prêtres au Chili. Ils accusent les médias d'en faire trop sur la question. Ce qu'ils ne voient pas, c'est que sur ces questions, l'Eglise est attendue, car elle passe son temps à des discours sur la morale sexuelle et la norme qu'elle veut imposer. C'est aussi que ce qui est reproché n'est pas tant la faute des hommes (certes fort regrettable) que le fait que l'Institution a couvert et protège encore les auteurs de ces abus.

Un bon départ

Le pape François avait su trouver des mots forts sur les grands thèmes. Au Palais présidentiel de La Moneda, devant les représentants de l'Etat et des organisations de la société civile, le pape François avait su trouver des mots forts : « *Je ne peux m'empêcher d'exprimer la douleur et la bonte que je ressens devant le mal irréparable fait aux enfants par les ministres de l'Eglise. Je voudrais me joindre à mes frères dans l'épiscopat, car il est juste de demander pardon et de*



Le pape François © Cris'Créa

soutenir avec force les victimes. Il nous faut en même temps nous engager pour que cela ne se reproduise plus. » Lors de sa rencontre avec les prêtres et religieux, il prône la recherche de l'unité. Le passage sur le cléricalisme est relevé et apprécié : « *Le cléricalisme est une caricature de la vocation reçue... Les laïcs ne sont ni nos ouvriers, ni nos employés.* » Sa rencontre avec les jeunes, à la paroisse de Maipu, importante communauté d'un quartier populaire de Santiago, où se trouve un sanctuaire marial, a été un succès, bien qu'avec 20 000 personnes², l'assistance ait été la moitié de ce qu'on attendait. Pape « branché », il sait user de la référence aux connexions, il veut qu'ils bougent : « *Vous êtes les seuls qui puissent changer la société* », et qu'ils fassent « *que l'Eglise ait un visage jeune* ». La visite d'une prison de femmes est une initiative signifiante,

bien préparée, un peu trop peut-être, et de longue date. Jeune avec les jeunes, prisonnier avec les prisonnières, François sait à la perfection dire à son auditoire ce qu'il a envie d'entendre.

Des contacts en demi-teinte

Une ombre au tableau, lors de son arrivée. Sur le trajet qui le conduisait de l'aéroport à la nonciature, il s'est arrêté à la paroisse Saint Louis Beltrán - selon l'*Osservatore Romano*, ce détour n'était pas initialement prévu au programme - pour prier sur la tombe de Mgr Alvear, « évêque des pauvres », mort en 1982. Cette démarche résonne avec le « Pacte de conversion pastorale »³ qu'un groupe de laïcs et de religieux avait proposé aux évêques chiliens, samedi dernier (13 janvier), et qui citait spécifiquement Mgr Alvear. Peu après

son passage, un message de la communauté de La Legua⁴, signée par Anibal Pastor, théologien⁵, dénonçait le manque de considération pour la communauté paroissiale. Les membres présents n'ont pu le saluer que de loin, contraste frappant avec ce qui s'est passé ensuite à la nonciature apostolique, où le pape a approché, sortant des règles du protocole, les personnes officiellement invitées dont la plupart étaient des « *adolescents des écoles catholiques de l'Opus Dei* ».

Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient mobilisé les « forces spéciales » qui n'étaient pas tendres avec les manifestants, si pacifiques soient-ils. Au cours de la journée, une cinquantaine de personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation contre la visite du pape. Les forces antiémeutes ont dispersé le cortège de plusieurs centaines de personnes à l'aide de canons à eau. Sur une des banderoles déployées à un balcon, on pouvait lire : « *François complice de crimes pédophiles*. » Le pape François qui, jusqu'ici, avait souvent manifesté son désir d'être au contact de la foule, a parcouru la plus grande partie du trajet, ainsi que tous les trajets de la journée de mardi, dans une voiture fermée, entourée d'une nuée de voitures assurant la protection. Il était à peine visible et saluait et bénissait la foule de loin, par la vitre ouverte.

Au pays mapuche, le message était assez convenu : défense des droits des autochtones, refus de la violence pour les faire valoir. Comme prévu, des Mapuches ont été associés à la célébration par une cérémonie traditionnelle. Pour le déjeuner, le pape François a reçu douze personnes, parmi lesquelles huit Mapuches, convenablement choisis. Enfin, à Iquique, ce fut ce qu'on attendait : un discours fort sur l'accueil des migrants. Si le parc O'Higgins a vu se rassembler la foule attendue, quelque 400 000 personnes⁶, les observateurs sont d'accord pour considérer que l'assistance a été relativement réduite tout au long des différentes étapes. A Temuco, 200 000 personnes sur les 400 000 attendues, à Iquique 50 000, alors qu'on avait prévu de pouvoir en accueillir jusqu'à 300 000.

Une ONG fondée à Santiago

Le point le plus dur du programme du pape François devait être les scandales de la pédophilie. Il apparaît maintenant que cela restera sans doute comme le point d'achoppement. Le samedi (13 janvier) et

le dimanche, différents rassemblements et rencontres avaient été organisés par les victimes de Fernando Karadima, et par les laïcs d'Osorno, qui refusent depuis trois ans l'évêque Barros, et qui avaient fait le voyage. Ils manifestaient et tenaient des points de presse. Ils ont tout de suite pris acte des paroles du pape à la Moneda, tout en pointant qu'ils attendaient que les actes suivent, comme le dit José Andres Murillo : « *Les mots sont inutiles, s'ils ne s'accompagnent pas d'actions concrètes*. » Les victimes avaient été rejointes à Santiago par des acteurs internationaux : Peter Saunders, les victimes de Sodalicio, au Pérou, Anne Barnett-Doyle, François Devaux de La parole Libérée. Ils avaient scellé, dimanche, leur coopération en créant une ONG de défense contre les abus sexuels, mais aussi contre les dérives sectaires dans l'Eglise : ECA, Ending Clerical Abuse. Ils doivent se réunir en juin prochain, à Genève. Une coopération qui ne sera pas inutile, car on touche du doigt que c'est partout un même problème, largement lié à la notion de pouvoir. François Devaux, cofondateur de « La Parole libérée » (Lyon), explique : « *Aujourd'hui, l'Eglise fait face, pays par pays, à des associations morcelées. Face à elle, cette organisation devrait pouvoir renforcer notre voix*. »

Certes le pape a reçu des victimes d'abus de la part de prêtres. La rencontre, qui a duré une demi-heure, « *s'est déroulée de manière strictement privée* », selon le porte-parole Greg Burke. « *Personne d'autre n'était présent. Seulement le pape et les victimes. C'était pour qu'ils puissent parler de leurs souffrances avec le Pape, qui les écoutait, priait et pleurait avec eux*. » Mais il ne s'agit pas de victimes de Karadima, ni de Cristian Precht, ni non plus des maristes. On ne sait qui ils sont, ils ne diront rien, ils ont fait pleurer le pape. Pour une action effective, il faudra attendre encore. Et même longtemps, si l'on en juge par la suite.

Et voici Barros

La présence de l'évêque Juan Barros⁷ à la messe dans le parc O'Higgins a été sévèrement critiquée par les victimes et les médias, de même que sa présence à la réception des évêques. Ce n'était qu'un début. Les bonnes manières du pape à l'égard de l'évêque Barros n'ont pas cessé. On l'a vu concélébrer aux messes solennelles de Temuco et Iquique, ce qui n'est nullement imposé pour un évêque

dont ce n'est pas le territoire, et qui ne fut pas du goût de tout le monde, l'évêque Barros étant honni par une grande part de la population. Car l'affaire d'Osorno n'a rien d'une petite révolte locale un peu folklorique. Barros est bien connu de tous pour avoir été un proche de Karadima⁸. Il y avait déjà là ce qui fut ressenti comme une provocation. Et ce n'était pas fini. Mercredi matin, le cardinal Errazuriz, interrogé à la radio, faisait savoir qu'il pensait que le pape était convaincu de l'innocence de Barros. Nous avons interrogé un Chilien, un « simple mortel » de Santiago qui nous a répondu, presque étonné de notre question : « *Bien sûr, c'est lui qui mettait tout à la poubelle*. » En effet, le cardinal Errazuriz, alors archevêque de Santiago, avait couvert les crimes de Karadima pendant des années⁹. Tout le monde sait cela au Chili.

Mais ce n'est pas tout. Avant qu'il remonte dans l'avion pour le Pérou, le pape François a réagi vivement à une question de deux journalistes qui l'interrogeaient sur le sort de Barros : énervé, il répond, sur un ton qui rappelle celui qu'on lui connaît depuis la vidéo filmée sur la Place Saint Pierre¹⁰ : « *Quand on m'aura apporté une seule preuve contre lui, là, je parlerai. Il n'y a pas une seule preuve contre lui, ce sont des calomnies. C'est clair ?* »

Une provocation

La coupe était déjà pleine, elle déborde. Ce propos est reçu comme une insulte par les victimes et une provocation, ressentie dans tout le pays. Juan Carlos Cruz envoie un tweet : « *Comme si on avait pu prendre un selfie ou une photo pendant que Karadima abusait de moi, ou d'autres, avec Juan Barros, à côté, qui voyait tout. Ces gens d'en-baut sont fous*. » Quant à Juan Carlos Claret, porte-parole des laïcs d'Osorno, il fait remarquer : « *Ces délits sont prescrits. Ils datent de quinze ans, aucun juge ne peut enquêter. Il nous reste la voie canonique. Nous protestons depuis 2015 et le pape le sait. Il est juge, mais quand il nous traite de gauchistes, il prend parti*. »

Anne Barrett-Doyle (Bishop Accountability, Boston) a publié un communiqué : il est « *triste et malheureux* » que le pape discrédite les victimes puisque « *le fardeau de la preuve incombe ici à l'Eglise, et non aux victimes, et surtout pas aux victimes dont la véracité a déjà été affirmée*. Il (le

suite page 18

ENQUÊTE

Pape) vient de nous ramener aux jours les plus sombres de cette crise. Qui sait combien de victimes vont maintenant décider de rester cachées, de peur qu'on ne les croie pas ? » Paul Walker, jésuite, chapelain de « Hogar de Cristo », foyer de jeunes, fondé par Alberto Hurtado¹¹, dénonce la complaisance du pape avec Barros; pour lui, la grâce accordée pour les abus peut servir de référence pour les autres cas. Pour Marta Larraechea, épouse de l'ancien président (démocrate-chrétien) Edouardo Frei, « *les fortes paroles du pape sont ternies par la présence de l'évêque Barros* ».

Pour la défense, l'évêque de San Bernardo, Ignacio Gonzalez, membre de l'Opus Dei, ne fait pas dans la nuance : « *L'Eglise est hiérarchique, que cela plaise ou non.* » Le 19 janvier, lendemain du départ du Pape François, Mgr Alejandro Goic, évêque de Rancagua, et président de la commission pour la prévention des abus, s'est désolidarisé de Barros, se demandant s'il « *va assumer son manque de prudence au cours de ces jours* ». D'autres évêques ont regretté que la présence constante de Barros ait détourné l'attention. Le président de la Conférence des évêques, Santiago Silva a assuré que les évêques soutiennent sans réserve le propos du pape, tout en ajoutant qu'il y a toujours place pour le discernement personnel : « *Si Mgr Barros discerne qu'il doit continuer, il a tout notre soutien, s'il discerne une autre voie, il a notre plein appui.* » On comprend ce qu'on veut : plein soutien ou appel à réfléchir ?

Vendredi matin, 19 janvier, la presse s'enflamme. Un article du site « el mostrador » titre sur « *la guerre sainte entre les deux âmes de l'Église* ». Les propos du Pape sont « *comme un ouragan qui se termine par la dernière chose qui restait debout* ». *L'Eglise se trouve divisée entre l'Eglise des bergers* (de Mariano Puga) et « *celle des Ezzati, Medina, Barros et Gonzales* ». Un article d'Associated Press reprend l'historique, la lettre publiée la semaine dernière, et plusieurs fortes réactions. Cet article circule sur une multitude de sites aux Etats-Unis, au Canada, il est aussi repris par USA To-day, Chicago Tribune, Los Angeles Times, The Guardian, Times of India, pour ne citer que les plus connus.

Mais la réaction la plus surprenante est venue, samedi 20 janvier du Cardinal O'Malley¹² lui-même. Dans un communiqué d'une tonalité inhabituelle venant d'un

Cardinal commentant les propos du pape, il écrit d'entrée : « *Il est compréhensible que les déclarations du pape, hier à Santiago³, Chili, ont été une source de grande souffrance pour les victimes d'abus sexuels par le clergé ou tout autre prédateur. Les mots que porte ce message : « Si vous ne pouvez pas prouver l'objet de votre réclamation, vous ne serez pas cru constituent un abandon de ceux qui ont eu à souffrir les violations criminelles, répréhensibles, de leur dignité humaine, et relègue les victimes à un exil dans le discrédit.* » Dans la suite, sans doute pour limiter les dégâts, le cardinal O'Malley insiste sur le fait que François est bien conscient de l'échec de l'Eglise dans ce domaine, et de l'impact dévastateur de ces crimes. Le cardinal O'Malley devait rencontrer le pape au Pérou dimanche 21 janvier.

Preuves et soutiens

Et si on parlait des preuves ? Karadima, le prédateur qui a régné sur la paroisse El Bosque pendant des décennies, a été le directeur spirituel de Barros pendant quarante ans¹⁴. Il a été un des principaux défenseurs de Karadima, jusqu'à Rome. Des photos ont été publiées, montrant leur proximité, dont une où Karadima, à genoux, est béni par les quatre évêques formés à El Bosque. Des textes de fidélité réciproques sont connus dont un chaleureux éloge de Karadima par Barros, lorsque celui-ci quitte Iquique en 2011¹⁵. Karadima a été condamné sur la base des plaintes des trois personnes qui ont poursuivi en justice (J-C Cruz, J. Hamilton et J.-A. Murillo), évidemment soutenus par des témoins. Le tribunal civil, tout en constatant la prescription, avait reconnu la validité des accusations. Si les accusateurs ont été crus lors de l'instruction de l'affaire Karadima, pourquoi deviennent-ils des menteurs quand il s'agit de Barros ? Devant le tribunal, Juan Carlos Cruz avait fait état d'une séance de « *destruction psychologique* » lorsqu'il a annoncé à Karadima qu'il quittait le séminaire d'El Bosque. Barros y participait.

De toute part et depuis le début de la crise d'Osorno, les laïcs ont reçu d'innombrables soutiens de prêtres et de religieux : les jésuites Jorge Costadoat et Felipe Berrios, tous deux anciens professeurs à l'Université Catholique, et Fernando Montes, ancien condisciple de Jorge Bergoglio, Annibal Pastor, Agustin Cabré ancien vicaire épiscopal, le P. Mariano Puga, très connu

comme prêtre des bidonvilles, proche des communautés de base, et tant d'autres. Sont-ils, eux aussi, stupides et gauchistes ? Les autorités politiques ont fait des interventions, au nom de l'ordre public : encore cette semaine, le président de la Chambre et le maire d'Osorno.

Questions sans réponses

Le mystère s'épaissit : pourquoi la pape François s'est-il enfermé dans une telle situation ? Comment ignorer à ce point l'urgence pastorale du diocèse d'Osorno ? Comment ne pas mesurer la portée de cette affaire au Chili, ni ses conséquences pour l'Eglise ?

Le mystère de la lettre publiée quatre jours avant l'arrivée du pape reste entier : elle semble n'avoir eu aucun effet, on n'en entend pas parler du côté de la hiérarchie, ni du Vatican. Or elle devrait poser plusieurs questions, pas si anodines : une maladresse d'un nonce peut-elle, sans conséquence fâcheuse pour lui, bloquer une décision du pape ? Comment peut-il trouver cela naturel ?

Pourquoi avoir demandé à Barros de démissionner fin 2014, puis l'avoir nommé en janvier 2015 ? Pourquoi lui avoir demandé de démissionner s'il est innocent ? A ces questions, on peut en ajouter d'autres :

- Pourquoi le pape s'irrite-t-il si facilement au sujet de cette histoire ?
- Pourquoi paraît-il si entêté à maintenir Barros, au détriment évident et durable du diocèse d'Osorno ?
- Pourquoi prolonger ainsi l'affaire Karadima, comme s'il n'était pas urgent, au contraire, de panser cette plaie.

On peut tout imaginer :

- l'argument d'autorité : le pape a décidé, c'est indiscutable; toujours possible dans l'Eglise Catholique (voir Mgr Gonzalez) qui peut encore fonctionner de cette façon, à l'heure d'Internet, des réseaux sociaux, et des fusées interplanétaires ;
- la personnalité du pape dont on toucherait là l'autoritarisme, qui pourrait donc prévaloir sur l'intérêt vital d'un diocèse ;

- une entrave occulte à la liberté du pape ?

Rappelons qu'il est bien entouré au Vatican : le cardinal Errazuriz au C9, le cardinal Sodano, secrétaire d'Etat émérite : n'oublions pas qu'il a été, quand il était nonce au Chili, au temps de Pinochet, l'artisan de la restauration, après la période du cardinal Silva Henriquez et de l'évêque Alvear. Le nonce actuel, le « maladroit » qui fait capoter l'opération de démission de Barros, Ivo Scapolo, est le fils spirituel de Sodano, et peut-être aussi un peu son fils politique, le cardinal Medina qui fut évêque de Valparaiso, avec comme auxiliaire... Barros, et qui visitait encore récemment Karadima. La plus simple des raisons : le pape serait vraiment convaincu de l'innocence de Barros. Mais cela justifierait-il la situation faite au diocèse d'Osorno ?

En recoupant divers éléments traités précédemment dans *Golias Hebdo*, on pourrait aussi se demander pourquoi ce pape a tant de mal avec la question de la pédophilie. La situation qu'il a trouvée n'était certes pas magnifique, mais sur ce

point, on peut accorder à Benoît XVI le bénéfice d'une action déterminée. Après cela, François décrète la tolérance zéro et... le cardinal Errazuriz est nommé dans sa garde rapprochée, Barros est nommé à Osorno, la Commission qu'il met en place au Vatican fait fiasco¹⁶, il apporte un soutien sans faille au Cardinal Barbarin qui est l'objet de poursuites, il refuse de suspendre la prescription concernant Tony Anatrella. Karadima est toujours protégé et Barros ostensiblement bien traité. Le pape François a rendu hommage au Cardinal Law lors de ses obsèques : c'est lui qui avait tout couvert à Boston (Spotlights) jusqu'à la faillite du diocèse. Cela commence à faire beaucoup. □

1. Enorme scandale de pédophilie qui a ébranlé le Chili : voir *Golias Hebdo* n° 469, 509, 511.
2. Source personnelle à Santiago, la presse dit 50 000.
3. Texte fortement inspiré du Pacte des Catacombes.
4. Communauté de base dans une poblacion, au sud de Santiago.
5. Anibal Pastor a été conseiller auprès de la Conférence des évêques.

6. La zone métropolitaine de Santiago compte environ 6 millions d'habitants.

7. Participaient également les autres anciens « élèves » de Karadima, mais Barros est plus en vue du fait de la résistance d'Osorno.

8. L'affaire Barros a été relatée dans son ensemble dans *Golias Hebdo* n° 469.

9. Voir *Golias Hebdo* n° 511, repris du n° 469.

10. Voir *Golias Hebdo* n° 469 et 509.

11. Alberto Hurtado, jésuite (1901-1952) très engagé auprès des défavorisés, canonisé par Benoît XVI.

12. Archevêque de Boston, il préside la commission pontificale pour la protection des mineurs (qui a bien du mal à se faire entendre : *Golias Hebdo* n° 473).

13. C'était en fait à Iquique.

14. Olivia Monckeberg, auteur du livre « *Le Seigneur des enfers* » sur Fernando Karadima.

15. Voir *Golias Hebdo* n° 469.

16. Voir *Golias Hebdo* n° 473 : la Commission avait bien du mal à se faire écouter ; depuis elle est en sommeil et on ne sait pas si elle reprendra son service ni avec quelle composition. La Commission est présidée par le cardinal O'Malley.

BILLET

Je vous souhaite un.e ami.e

Je vous souhaite un ami. Un ami qui vous comprend de l'intérieur, qui vous aime sans jamais vous juger. Un ami qui croit en vous lorsque vous n'y croyez plus. Je vous souhaite un ami qui est déjà passé par vos joies et par vos peines. Un ami pour qui le silence importe autant que les mots. Un ami qui éprouve pour vous une tendresse que vous n'aviez peut-être encore jamais connue. Un ami qui pose sur vous un regard qui relève.

Bref, je vous souhaite un ami qui sache partager ce que la vie vous réservera. Certes, ils ne sont pas nombreux. Mais, il en suffit d'un. Un ou une, rencontrée un jour de mauvais temps, au hasard d'un carrefour, un jour où vous n'y croyez plus, un jour où vous êtes peut-être plus disponible à la rencontre. Un jour après des années de solitude, peut-être de détresse. Après des jours et des nuits où il vous semble que personne ne pourra jamais vous rejoindre. Pas aussi loin, pas avec les mots qui vous manquent. Et pourtant, cet

ami qui nous correspond existe quelque part... Rappelez-vous cette histoire du Petit Prince : « *J'ai ainsi vécu seul, sans personne avec qui parler véritablement, jusqu'à une panne dans le désert du Sahara, il y a six ans. Quelque chose s'était cassé dans mon moteur. Et comme je n'avais avec moi ni mécanicien ni passagers, je me préparai à essayer de réussir, tout seul, une réparation difficile. C'était pour moi une question de vie ou de mort. J'avais à peine de l'eau à boire pour huit jours.* »

Il faut parfois être perdu en plein désert pour trouver l'ami. Un ami fait de chair et de sang, comme vous. Un ami juste là, à vos côtés. Un ami vulnérable, un ami-miroir. Vous reconnaîtrez l'ami aisément : il vous rend meilleurs, il vous révèle à vous-même. Et puis, il est présent le jour où la vie semble vous délaisser. Je formule pour vous ce vœu : je vous souhaite un.e ami.e. Et si, par bonheur, vous l'avez déjà croisé.e, n'oubliez pas de lui dire qu'il/elle est précieux.se à vos yeux. Tant il est vrai



© DR

que « l'amitié double les joies et réduit de moitié les peines » (Francis Bacon). □

Pascal Hubert

Pour un libre échange : **hubert.pascal333@gmail.com**

Un enseignement neuf

4^e dimanche ordinaire - B - 28 janvier 2018

Marc 1, 21-28 : « Ils entrèrent à Capharnaüm. Aussitôt, le jour du sabbat, Jésus se rendit à la synagogue, et là, il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes.

Or, il y avait dans leur synagogue un homme dans un esprit impur, qui se mit à crier : « Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, toi : le Saint de Dieu. » Jésus l'interpella vivement : « Sois muselé ! Et sors de lui. » L'esprit impur le fit entrer en convulsions, puis, poussant un grand cri, sortit de lui.

Ils furent tous frappés de stupeur et se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela ? Voilà un enseignement nouveau, donné avec autorité ! Il commande même aux esprits impurs, et ils lui obéissent. » Sa renommée se répandit aussitôt partout, dans toute la région de la Galilée. »

Ce sabbat, Jésus et ses quatre disciples sont à la synagogue. Et il enseigne. Sans doute lui a-t-on demandé de faire le commentaire des lectures du jour, lui qui est de retour d'un long séjour près de Jean

le baptiseur. Mais l'évangéliste précise (et il le redit quatre fois) : Jésus fait plus et autre qu'un commentaire - « *il enseigne* ». Du nouveau est proclamé, loin des prêches hebdomadaires habituels. Et cela est fait « *avec autorité* ».

Qu'en est-il de cet enseignement ? L'évangéliste ne nous dit rien. Dans le judaïsme de l'époque, enseigner, c'est commenter la Torah pour aider l'auditoire à la comprendre et surtout l'inviter à s'engager de façon concrète dans la pratique quotidienne de cette « Loi ». Et l'on sait que les rabbis pharisiens détaillaient à l'excès les pratiques à respecter. Ils s'appuyaient sur la tradition reçue : « *Rabbi Untel a dit que rabbi Untel disait que...* » A l'inverse, Jésus, lui, dit Je, ce qui étonne les auditeurs. Il s'engage personnellement dans sa parole. Une parole neuve.

La fin du texte est un peu étrange : après l'affaire de l'esprit impur chassé, les gens disaient : « *Voilà un enseignement nouveau.* » C'est comme si, tout comme le commentaire biblique, l'acte d'expulsion de l'esprit impur était un enseignement : Jésus explique, manifeste en acte que tout homme, même tourmenté par ses démons intérieurs, peut être libéré. Et donc retrouver sa place

Paul Fleuret



© DR

dans la communauté. Cette expulsion de l'esprit impur est un combat. D'un côté, l'homme : il est (littéralement) « *dans un esprit impur* », expression qui laisse supposer une certaine responsabilité de l'homme qui s'est mis dans cet esprit. Très perturbé, il souffre de dédoublement en disant à la fois je et nous : « *Que nous veux-tu ? Je sais...* » Il semble d'abord vaincre Jésus : il connaît son nom secret et a donc ainsi pouvoir sur lui. De l'autre côté, Jésus. Nullement décontenancé par l'apostrophe de l'homme, il ne confond pas celui-ci (et son éventuelle responsabilité) et son mal-être, son « démon » : avec vigueur, il ordonne à l'esprit de sortir. « *Sois muselé !* » (souvent traduit : Tais-toi) : ce verbe au passif - le passif divin - a Dieu pour sujet sous-entendu. Il laisse entendre que Jésus a foi en Dieu, son Dieu qui veut que l'homme, tout homme, soit un être libre. □

URBI ET ORBI

Sodalicio dans le viseur : mieux vaut tard que jamais

La puissante communauté nouvelle péruvienne Sodalitium Christianae Vitae (Sodalicio), dont *Golias* dénonce depuis des années les abus commis en son sein, vient -enfin- d'être placée sous tutelle du Vatican. En décembre dernier, la justice péruvienne a mis en examen plusieurs membres de Sodalicio pour « *association de malfaiteurs en vue de commettre des abus sexuels, physiques et psychologiques* » dont le fondateur du mouvement, Luis Fernando Figari, démis en 2010, condamné en interne à une vie de pénitence et de prière pour abus sexuels sur mineurs. En 2016, une enquête avait révélé qu'une vingtaine d'autres membres auraient commis des abus similaires ou les auraient couverts.

RDC : les évêques persistent et signent

Alors que Joseph Kabila s'accroche toujours illégalement au pouvoir en République démocratique du Congo, les évêques continuent de s'opposer à cette situation : « *Nous invitons le peuple congolais à demeurer debout et vigilant, à prendre son destin en mains et à barrer pacifiquement la route à toute tentative de confiscation*

ou de prise de pouvoir par des voies non démocratiques et anticonstitutionnelles », a déclaré l'abbé Donatien Nshole, porte-parole de la conférence des évêques de RDC. Une déclaration courageuse, dans un climat tendu où plusieurs catholiques ont déjà trouvé la mort sous les balles du régime.

LA FSSPX fait dans l'esbroufe

Le 13 décembre, le Père intégriste Frédéric Abbet, membre de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, a été condamné en appel pour des faits de pédophilie. Depuis, la Fraternité communique sur le rôle salutaire qu'elle a joué dans cette condamnation. Balivernes. Preuves à l'appui, l'AVREF (Aide aux Victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs Familles), « La Parole Libérée », et le groupe SAPEC (Soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse) ont rappelé publiquement que la Fraternité a fait barrage à l'instruction judiciaire en cachant le fait que Frédéric Abbet avait été mis en cause en Valais dès 2005 pour des faits similaires. Par ailleurs, elle a empêché les victimes suisses et belges de se rencontrer ou encore mis en contact des enfants avec le père Abbet en connaissance de cause. Pas de quoi s'enorgueillir. □ A. B.

A genoux devant le Seigneur qui nous a faits

Année B, 4^{ème} dimanche ordinaire
Psaume 95 (94) 1-2.6-9

Dans la deuxième Lecture, l'apôtre Paul fait la différence entre les « consacrés » et les gens mariés. Ces derniers ont à s'occuper de leur conjoint, tandis que les premiers se donnent corps et esprit au Seigneur. Dans la première Lecture, les israélites ont manifesté qu'ils préféraient avoir des intermédiaires, comme Moïse ou à sa suite un prophète comme lui, entre Dieu et eux, les gens du peuple. A la bonne heure ! Les prêtres et religieux ont l'obligation d'accomplir pour nous l'Office divin, dont le psaume 95 (94) est l'introduction habituelle. Ils le reprennent chaque jour en notre nom, ainsi que toutes les autres prières : nous pouvons légitimement vaquer à nos occupations.

Mais ce psaume est pour nos frères juifs une prière d'entrée en Shabbat, et nous avons, pour notre part et pour le moins, l'obligation du dimanche. Le psaume 95 (94) devient alors invitation à une liturgie communautaire particulièrement festive et joyeuse. « *Acclamons notre Rocher, notre salut.* » La strophe suivante, Dieu est célébré à travers tous les paysages de notre Terre. Au terme de la procession d'entrée, que le psaume accompagne, nous voilà

installés les uns près des autres, en une grande manifestation de piété collective. A genoux, nous sommes le peuple que le Seigneur conduit. A ce moment, le psalmiste change de registre, il nous demande si nous sommes disposés à entendre un oracle divin. Nous voici interpellés sur la vie de tous les jours, à l'image de celle de nos pères dans le désert : tandis que ceux-ci avaient expérimenté les exploits divins depuis la sortie d'Égypte. Ils refusaient à présent d'y croire pour le point d'eau qu'ils ne trouvaient plus ce jour-là et querellaient Moïse, l'intermédiaire qu'ils avaient accepté comme guide. Alors ils tentent Dieu, le provoquent. Certes, mais quel lien entre nous aujourd'hui et le péché de nos pères hier ?

C'est notre vie d'à côté, la vie de la semaine que la liturgie de ce dimanche interpelle. Certes nous avons l'excuse de nos conjoints, de nos enfants, de la vie professionnelle. Mais au long des jours pendant les « quarantaines » (cf. le psaume) de nos vies d'à côté, quel est le fond du reproche qui nous est fait : « *Ces gens-là (ndlr nous donc !) ont le cœur égaré, ils n'ont pas connu mes chemins.* » Le verbe « Ta`ah »/égarer, peut aussi être traduit, par un cœur qui erre, qui se trompe, se fait illusion, se disperse... tout au long de la

semaine. Le dimanche devrait, au moins, être une séance de rattrapage, un moment où le conseil de l'apôtre Paul à Timothée, est aussi pour nous : « *En disant cela, c'est votre intérêt à vous que je cherche ; je ne veux pas vous prendre au piège, mais vous proposer ce qui est bien, pour que vous soyez attachés au Seigneur sans partage.* » Au moins un jour par semaine !

Alors que le psaume 95 (94) appelle à une liturgie de type « *évangélique* » ou de type « *renouveau charismatique* », l'Évangile du jour conduit à une interpellation précisément sur ce type d'assemblée : « *Il y avait dans leur synagogue un homme tourmenté par un esprit mauvais, qui se mit à crier : " Que nous veux-tu, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais fort bien qui tu es : le Saint, le Saint de Dieu. " »* Jésus l'interpella vivement : « *Silence ! Sors de cet homme.* » Pour nous, qui faisons partie d'assemblées liturgiques plus traditionnelles, plus sages (?), et qui par ailleurs sommes dans la vie commune, la liturgie de ce dimanche invite à un regard nouveau sur ces vies consacrées et ces manifestations religieuses inédites pour nous : « *Aujourd'hui, ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur !* » □

NOUVEAUTÉ

LA FACE CACHÉE de Thérèse de Lisieux

Voir bon de commande p. 24



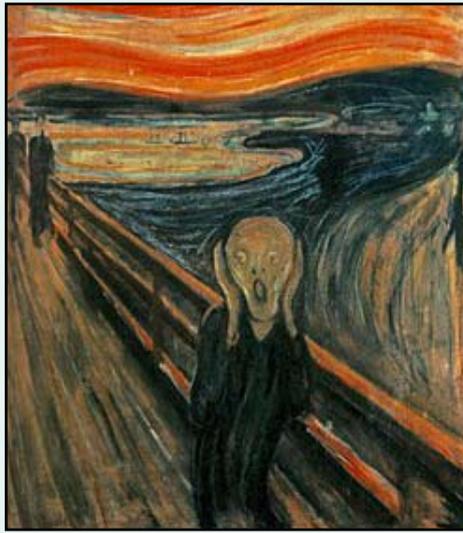
10,5 €

10,5 €

Art

On admettait naguère que son but était la recherche de la Beauté, et que ses temples étaient précisément les musées des « Beaux-Arts ». Mais aujourd'hui tout cela a bien changé. Certains « artistes » revendiquent hautement la laideur et la médiocrité de leurs créations. Ils assument par exemple totalement l'idée d'une mauvaise peinture (bad painting). Voyez la pratique de Jean-Michel Basquiat : l'« œuvre » est volontairement bâclée et négligée, elle mêle collages, graffitis, couleurs vives, traits grossiers, publicités, etc. Mieux, l'artiste belge Jacques Lizène revendique lui-même un « art nul » et des créations lamentables et sans intérêt. On peut consulter (preuve qu'il a de l'écho) sa notice sur Wikipédia.

Sur le même site on pourra voir la longue rubrique consacrée au *Museum of bad art* (MOBA), ouvert récemment dans le Massachusetts. Ce musée s'est fixé pour but de collecter et d'exposer des œuvres « *très mauvaises pour être ignorées* ». Ses fondateurs disent que la collection est un hommage à la sincérité des artistes qui



© DR

ont persévéré, malgré la catastrophe du résultat : « *Nous sommes là pour célébrer le droit de l'artiste à l'échec glorieux.* » De fait, la sélection est sévère, et neuf tableaux sur dix sont refusés, car ils ne sont pas assez laids. Le but est de désinhiber les candidats-artistes, en leur montrant ce qu'il y a de pire, pour les délivrer de la peur à s'exprimer eux-mêmes - quitte

évidemment à ce qu'ils fassent la même chose.

Le point de départ de la collection a été une toile déchirée découverte dans une poubelle de Boston, par quelqu'un qui à l'origine voulait en récupérer seulement le cadre. La déchirure même en a fait la valeur. Autrement dit, tout peut toucher, et l'intérêt qu'on porte à quelque chose n'a aucun rapport avec sa qualité.

Lorsque Bourdieu dans *La Distinction* affirmait la relativité des jugements esthétiques, avait-il prévu le résultat de son entreprise de déconstruction ? Arroseur arrosé, ou pompier pyromane, est-on fondé ensuite à critiquer le nihilisme, à quoi aboutit nécessairement la mise en avant de l'échec ? □

Le dernier livre de Michel Théron, *Sur les chemins de la sagesse*, est disponible sur le site de son éditeur BoD : <https://www.bod.fr/livre/michel-theron/sur-les-chemins-de-la-sagesse/9782322080823.html> (248 pages, 9,99 euros)

Michel Théron

Faites un don à Golias Hebdo

Golias Hebdo est votre journal, nous faisons appel à vous : pour garantir notre liberté d'expression...

Je fais un don de € au profit exclusif de « Golias Hebdo ».

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo*. (Je précise mes coordonnées afin que « Presse et pluralisme » puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt* sur le revenu 2017 acquitté en 2018) ou via notre site Internet par carte bancaire (paiement sécurisé) à l'adresse suivante : www.golias-editions.fr/article4836.html. (*Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Si vous souhaitez faire bénéficier Golias Hebdo d'un don défiscalisé, voici la marche à suivre :

- libeller votre versement à : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo* ;
- remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) ;
- l'envoyer à « Presse et pluralisme », TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex ;
- ne pas écrire directement à *Golias Hebdo*, nous serions contraints de réexpédier votre coupon à « Presse et pluralisme », afin qu'il soit enregistré ;
- votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus de 2017.

Il mérite son nom

Le merveilleux

Eva Lacoste

Cette douceur originaire de Belgique est également très en faveur dans le nord de la France. Elle est constituée de deux meringues soudées par une épaisse couche de chantilly, le tout recouvert de chantilly et de copeaux de chocolat. Revisité par le pâtissier-chocolatier belge Pierre Marcolini et le Lillois Frédéric Vaucamps, le merveilleux fait fureur dans plusieurs villes de France, à New York, Genève ou Londres. Malgré le danger d'addiction, apprenez à le faire si vous n'en trouvez pas près de chez vous.

Montez des blancs d'œufs (4) en neige avec un peu de sel, ajoutez du sucre en poudre (100 g) en trois fois, du sucre glace (100 g) en soulevant délicatement la masse, puis de l'extrait de café (1 cuill. à café). Après avoir placé une feuille de papier sulfurisé sur une plaque de cuisson, introduisez la préparation dans une poche à douille et formez des petits tas d'environ 8 cm de diamètre. Glissez la plaque dans le four préchauffé à 170° pendant 30-35 minutes. Lorsque les meringues sont prêtes, laissez-les refroidir dans le four éteint. Elles doivent être à peine colorées à l'extérieur, blanches à l'intérieur et légèrement croquantes.

Pendant la cuisson des meringues, montez en chantilly bien ferme de la crème liquide entière (100 g) très froide, avec du sucre en poudre (10 g) et de l'extrait de café (1 cuill. à café). Utilisez un récipient glacé et augmentez

progressivement la vitesse du batteur. Placez une première meringue sur chaque assiette et parsemez-la de noisettes (50 g) torréfiées au four puis concassées. Étalez une couche de chantilly au café et posez par-dessus une seconde meringue, côté bombé sur la crème. Enrobez uniformément le dessus et le pourtour du merveilleux avec la chantilly et des copeaux au chocolat. Gardez au frais.

Pour réussir d'excellents copeaux, faites fondre au bain-marie du chocolat à 78 % ou 74 % de cacao (100 g), en ajoutant du beurre (1 cuill. à soupe). Mélangez bien et étalez sur un marbre ou une plaque de four froide parfaitement propre. Une fois le chocolat refroidi, raclez la surface avec un couteau très fin comme pour faire des coquilles de beurre. □

Le conseil du sommelier

Avec ce merveilleux, partez à la découverte du Kahlua, importé depuis 2005 par la société Pernod Ricard. A base de café, de sucre et d'eau de vie, cette liqueur, très appréciée en Galice, peut être dégustée avec des glaçons, ou réchauffée et nappée d'un nuage de crème fraîche. Le kahlua est originaire de Veracruz, le grand port mexicain où débarqua Hernan Cortez en 1519, et son nom signifie initialement dans la langue nahuatl "Maison des Acolhuas", peuple de Mésoamérique (entre Mexique et Costa Rica). Il entre aussi dans la composition du cocktail appelé Russe blanc ou Caucasiens.

REMUE-MÉNINGES

Daniel Duprez

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2			■									
3				■								
4								■				
5			■				■				■	
6												
7			■						■			
8				■							■	
9							■					

Horizontalement

- Méditation récapitulative.
- Entre deux termes ; ferrailleur.
- Plus mal ; elles transforment le bois.
- Minuscule sphères calcaire ; fleuve breton.
- Initiales pour lablonde Séléné ; période géologique ; cours d'eau.
- Note ; mets asiatique ; vadrouiller.
- L'argent ; ligne d'intersection ; réunion de grains.
- Dément ; rivière française ; contracté.
- Trois vers ; taux.

Verticalement

- Caution.
- Etude des origines.
- En épelant ; dessous de bras ; infinitif.
- Note inversée ; a son pont parisien.
- On y trouve des pampilles.
- Peut s'attaquer aux vitrines.
- Prophète ; abréviation scolaire ou universitaire.
- Peut être associée à un mot ; faire naître à l'envers.
- Ses fonds peuvent dépanner ; sur la boussole.
- Prénom masculin d'origine grecque.
- Enlevée ; barre pour fermeture.
- Evêque de Constantinople.

Solution du 18 janvier 2018

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	L	I	Q	U	E	S	C	E	N	T
2	U	R	A	N	U	S	■	O	R	■	O	U
3	B	E	N	O	I	T	E	M	E	N	T	■
4	I	S	T	■	D	E	R	M	E	S	T	E
5	T	I	E	N	■	N	I	E	■	■	■	R
6	A	P	R	E	S	S	O	L	E	I	L	S
7	T	E	N	O	■	I	L	I	■	R	I	■
8	I	L	E	■	A	L	G	E	R	I	E	N
9	F	E	R	R	E	E	■	R	U	S	E	E

GoZias HEBDO



PARRAINAGE

Aidez-nous à trouver 1000 abonnés de plus

Chaque semaine, GoZias Hebdo, l'hebdo chrétien d'actualité qui ne mâche pas ses mots !

GoZias Hebdo propose chaque semaine un travail d'information et d'analyse critique de l'actualité religieuse au carrefour des questions de société et de la géopolitique internationale.

GoZias Hebdo se situe aussi au cœur des débats intellectuels et spirituels sur le christianisme et la modernité.

GoZias Hebdo répond ainsi à une attente importante : celle d'aller de l'avant sur ce chemin exigeant mais passionnant d'un christianisme authentique et inventif, à la lumière de la grande tradition évangélique et ecclésiale inscrite dans l'histoire des hommes et des femmes de notre temps.

Un outil d'information et de **décryptage** indispensable pour une véritable **résistance** spirituelle

34 € *

au lieu de 48 €
pour six mois d'abonnement découverte

Bulletin d'abonnement

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de GoZias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex. Pour la Belgique virement à l'ordre de GoZias sarl, compte n° 435-3400801-61

- Je désire désire abonner un(e) ami(e) à GoZias Hebdo pour 6 mois (24 n°/an) au prix de 34 euros
- Je désire pré-commander le « Trombinoscope des évêques 2018-2019 » au prix de 20 euros (frais de port GRATUIT)
- Je désire commander le n° 177 de *GoZias Magazine* au prix de 10,50 euros (franco de port)
- Je désire commander le livre « La Première Pierre » au prix de 18 euros (+ 3 euros pour les frais de port)
- Règlement par chèque
- Règlement par carte bancaire (CB, VISA, ou MASTERCARD)

Montant à débiter : €

Nom du titulaire Date d'expiration :

Numéro :

Veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date et signature :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal

Ville

Pays

Et bien sûr vous pouvez vous abonner à la formule téléchargeable sur notre site web :

<http://www.golias.fr/>